

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Cérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIII — No 296
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA . . . \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE . . . 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA . . . 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

L'industrie agricole et les autres...

Le cultivateur d'autrefois produisait sur sa ferme tout ce qu'il fallait pour nourrir et habiller sa famille. Par suite du développement des voies de communication, les pays ont commencé à échanger leurs produits. Les différentes régions tendent à se spécialiser dans les productions pour lesquelles elles avaient le plus d'aptitudes, à vendre le surplus de ces produits et à acheter en retour les produits des autres pays.

La transformation agricole du siècle dernier est due au progrès de la science et du machinisme, à la spécialisation relative des régions et à l'échange de produits. On a parlé dès lors de l'industrialisation de l'agriculture.

Eblouis par ce grand mot, trop de politiciens, de journalistes, de dirigeants sociaux supposent qu'il existait une analogie rigoureuse entre les conditions de l'agriculture et celles de l'industrie. Les pouvoirs publics agissent comme si la profession agricole était une industrie comme les autres.

C'est précisément cette erreur qu'il faut dissiper pour comprendre le point de vue du cultivateur. On nous permettra donc d'énumérer, en tirant quelques conclusions, les caractéristiques de la production agricole.

D'abord, l'agriculture ne se prête pas, comme l'industrie, aux entreprises de grande envergure. La grande exploitation agricole doit produire en quantités massives un produit d'un seul type pour abaisser le coût de production et réaliser de gros bénéfices quand le marché s'y prête; en cas de mévente de ce produit, la grande entreprise ne peut supporter ses frais excessifs et s'effondre. De plus, l'expérience prouve que ces exploitations monstres abaissent le niveau des travailleurs du sol. Il suffirait de citer l'exemple de la Russie, qui a tenté d'édifier une immense usine de produits agricoles. Depuis l'avènement du bolchevisme, les rendements des cultures ont baissé, le peuple est à la ration et les exportations n'atteignent pas la moitié des prévisions du plan quinquennal.

Dans la grande industrie, le capital est fourni par un groupe de financiers; la direction de l'entreprise est confiée à un autre groupe et l'exécution du travail est laissée à des ouvriers salariés. Dans l'exploitation d'une ferme, c'est le cultivateur qui dirige, fournit le capital et le travail. C'est un point très important à considérer lorsqu'il est question d'étendre à l'agriculture les assurances sociales et les allocations familiales. Le cultivateur, en effet, est en même temps le patron et l'ouvrier.

Pour se procurer les fonds de roulement nécessaires à leur exploitation, les industriels ont des institutions qui leur avancent du capital. Ils obtiennent des banquiers des crédits refusés à l'agriculture. Le cultivateur ne peut pas, comme les promoteurs des grandes industries, mettre sur le marché des actions, des obligations ou des débiteurs. Il lui faut un crédit spécial adapté à ses besoins. Or, l'agriculture ne rapporte pas de dividendes assez alléchants pour inciter les financiers à lui fournir ce crédit. Celui-ci peut être avancé par l'Etat ou prélevé sur l'épargne populaire par la mutualité. Nous espérons que le gouvernement provincial se servira de cette dernière formule, pour donner aux cultivateurs, dès la prochaine session, un crédit rural par l'entremise des Caisses populaires.

La grande industrie prend parfois le contrôle d'un produit ou d'une utilité publique dans une région et même dans plusieurs pays: "trust" de l'électricité, de la gazoline, chemins de fer, tramways, etc. Chaque cultivateur ne récolte et ne met sur les marchés qu'une quantité infinitésimale des produits de la ferme. Or, les gouvernants, qui, dans tous les pays, ont favorisé les monopoles industriels, voient d'un mauvais oeil les cultivateurs s'associer pour défendre leurs intérêts.

C'est pourtant dans l'union professionnelle et la coopération que la classe agricole trouverait le secret du véritable progrès. Et le succès de l'agriculture profiterait à toutes les autres classes.

La grande industrie ne fabrique qu'un seul produit. Elle peut en calculer le coût de revient et en fixer le prix de vente après avoir prélevé ses dividendes et mis de côté un fonds de réserve. Grâce à des ententes entre compétiteurs, elle détermine en général arbitrairement le prix de ses produits. Dans une de ses conférences à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Lucien Romier dit précisément que les industriels tiennent à vendre leurs produits \$100, alors que le pouvoir d'achat des classes laborieuses ne dépasse pas \$80. La crise finirait si les capitalistes faisaient le sacrifice nécessaire pour mettre leurs produits à la portée du pouvoir d'achat agricole et ouvrier.

M. Romier notait encore une différence fondamentale entre un produit industriel et un produit agricole. "Avec de la publicité, du savoir-faire et de bons agents de publicité, vous pouvez faire que votre clientèle dépense davantage: qu'elle s'achète deux habits au lieu d'un, qu'un homme fracasse deux automobiles par année au lieu d'une tous les deux ans. Mais vous ne pouvez pas faire que les gens absorbent plus que la quantité de nourriture dont ils ont besoin. Il y a un plafond absolu à la consommation des produits agricoles et, par conséquent, au prix de ces produits... Aussi, la courbe des produits agricoles n'a cessé de baisser depuis 1927, alors que tous les autres produits montaient."

L'agriculture ne peut se baser sur le coût de revient de ses produits pour en fixer le prix de vente. D'abord, il est réfractaire à la comptabilité; il n'a pas de comptables à son service comme l'industriel. Il se dit: "Je suis trop fatigué... Mon grand-père ne tenait pas de comptes... Je m'apercevrais trop que je travaille pour rien!"

D'ailleurs, la détermination exacte du coût de revient de chaque produit est impossible pour le cultivateur ordinaire. En agriculture, tout s'enchaîne: le prix de revient d'un gallon de lait dépend de la production laitière de la vache, de son coût d'entretien; ce dernier dépend de la valeur des bêtises, du coût du pâturage, des concentrés et des fourrages; pour déterminer le coût des cultures nécessaires à l'entretien de la vache, il faut calculer le loyer du terrain, le coût des différents travaux depuis les semailles jusqu'à l'utilisation comme nourriture.

Ce n'est jamais le tour du cultivateur de fixer le prix des produits. Quand il achète des machines ou des matières premières, le marchand ou le manufacturier lui dit: "C'est tant!" Quand il vend ses propres produits, on lui impose un prix: il doit vendre à ces conditions ou garder sa production souvent trop périssable pour être emmagasinée. Il faut pourtant entendre les citadins se plaindre de la cherté des produits de la ferme, traiter les cultivateurs d'exploiteurs sans entrailles qui s'enrichissent du fruit des sueurs de l'ouvrier... Si les ouvriers savaient que la pinte de lait pour laquelle ils versent 10 sous a été payée 3 sous au producteur!

Les revendications agricoles auraient beaucoup plus de poids si elles étaient basées sur l'étude des faits comptables de la ferme.

Que les cultivateurs demandent à la Commission des chemins de fer une réduction de taux pour le transport de leurs pommes de terre, les compagnies ferroviaires vont exhiber une comptabilité très complète établissant que le transport des patates coûte tant de sous du minot pour une distance donnée. Les cultivateurs n'ont pas de chiffres à montrer.

L'actualité

Noël à l'abri

Une pauvre cloche au son grêle sème dans la nuit des notes que le vent en bourrasque emporte avec les paquets d'eau dont il asperge la ville. C'est la nuit de Noël, nuit pluvieuse et triste, presque semblable à celle de l'année dernière. La neige blanche des traîneaux chargés de fidèles joueurs, les étoiles brillantes dans le ciel clair, toutes ces scènes gaies qu'on évoque chaque fois qu'on imagine une nuit de Noël ont disparu.

La cloche tinte dans sa tour carrée, au-dessus de l'Asile Sainte-Durée, autrement dit la Prison des femmes. La lourde porte à la serrure énorme s'entre-bâille et se referme aussitôt sur les paquets d'eau qui l'assaillent. Les religieuses, les protégées et les détenues se préparent dans leurs salles respectives à la grande cérémonie de tout à l'heure.

Une religieuse nous conduit discrètement dans un petit jubé, à côté de l'autel, d'où nous pourrions suivre sans en rien manquer toute la cérémonie, grandiose dans sa simplicité.

En face de nous, comme de grandes colombes blanches, les religieuses terminent la récitation de leur office. A travers la haute grille qui sépare du reste de la chapelle la partie réservée aux sœurs cloîtrées, on les aperçoit, penchées sur leurs livres de prières. La chapelle est encore sombre. Il n'y a que de rares lumières ici et là.

En bas, les protégées ont pris place. Elles ont toutes le ruban bleu des enfants de la messe, le ruban rouge des enfants-Jésus. En haut, de chaque côté, les prisonnières agenouillées prient sous le long voile noir qui retombe par-dessus la robe sombre des recluses.

Précédé de quatre religieuses portant des flambeaux, le célébrant vient chercher le ciboire pour porter la communion aux malades qui ne peuvent venir assister à l'office. Il est un peu plus de minuit. La mère-organiste a pris place à la console. Une main mystérieuse tourne quelques commutateurs. Toute la chapelle s'éclaire brillamment. Le prêtre paraît, revêtu des ornements sacerdotaux et précédé des enfants de chœur à soutanes blanches et rouges. L'orgue gronde sous les doigts habiles de l'exécutante. C'est Noël; Gloria in excelsis; Pax hominibus.

A la Prison des femmes, une messe de minuit ne ressemble aucunement à celles qui se célèbrent simultanément dans les autres églises de la ville. Tout d'abord, on nous fait grâce du Minuit, chrétien. Ensuite, l'atmosphère est différente et la piété y gagne. Dans la superbe chapelle de la rue Fallum, les assistantes ne sont pas là pour exhiber des toilettes. Les religieuses dans leurs robes blanches ne rivalisent avec personne. Les protégées uniformément vêtues de noir sont occupées à leur chant. Les détenues sous leurs vêtements grossiers n'ont plus le souci de l'éclat. Toute vanité reste bannie de ce saint lieu.

L'amour des religieuses pour le divin Enfant leur a fait reporter sur l'autel tout ce qu'elles avaient de coquetterie féminine. Leur longue pratique de l'abnégation leur permet tout cela. Aussi faut-il admirer sans réserve les dessins incomparables brodés sur les nappes d'autel d'une blancheur immaculée, la décoration toute de fleurs blanches dont l'autel est paré, les éléments du prêtre aux broderies d'or patiemment exécutées comme une prière entre les prières, et même les signets du missel dénotant le souci du beau dans ses moindres détails.

Une vieille religieuse toute courbée par l'âge circule dans le chœur où elle range les enfants aux soutanes rouges ou blanches, leur répétant à l'oreille pour la Xème fois les remarques sur le défilé pendant la communion de tout à l'heure.

Incliné au bas des marches, le célébrant commence l'office. A sa droite, derrière la grille, des voix chantent en grégorien les premiers versets de l'office. Jamais nous n'avons entendu rien d'aussi beau, d'aussi juste, d'aussi mystérieux. Ces voix quasi célestes rivalisent de justesse avec l'orgue qu'elles semblent précéder dans les mélodies.

L'industrie a développé une comptabilité très complète pour contrôler ses entreprises. Les méthodes comptables servent de base à toute organisation industrielle. La comptabilité est aussi nécessaire pour étudier d'une manière exacte les phénomènes de l'Economie rurale et résoudre rationnellement les problèmes qui intéressent l'agriculture.

La comptabilité d'un agriculteur isolé ne donnerait pas de conclusions valables; il faudrait la généraliser dans un grand nombre d'exploitations dans toute la province. Le Ministère de l'Agriculture ou une association professionnelle pourrait entreprendre ce travail avec la collaboration des cultivateurs. Mais il faudrait se garder de l'erreur, si souvent signalée par M. Thomas Poulin, d'assimiler la comptabilité agricole à celle de l'industrie.

L'agriculteur n'a pas toujours le loisir de s'occuper des intérêts généraux de sa profession. Dans l'industrie, l'ouvrier s'acquitte d'une seule tâche, toujours la même. Ainsi, dans la fabrication des cigares, il y a 30 opérations diverses confiées à 30 ouvriers différents. Le cultivateur, au contraire, est souvent obligé d'accomplir 30 besognes différentes dans la même journée. C'est dire que ces opérations diverses exigent du cultivateur des connaissances excessivement variées. Au cours d'une seule journée, il devra faire appel à toutes ses notions sur la composition et la préparation du sol, l'emploi des engrais, les multiples cultures, l'élevage, l'alimentation des différents animaux qu'il garde, la mécanique, la médecine vétérinaire et que sais-je? Il ne réussira à vaincre ses compétiteurs que s'il connaît le dernier mot de la science sur toutes ses entreprises. Il faut qu'il perfectionne ses cultures, ses méthodes, qu'il adapte sa production aux besoins du consommateur.

Il faudrait poser ici toute la question de l'enseignement agricole dans notre province. Nous en reparlons...

Albert RIOUX

Le juge Greenshields condamne Harpell à trois mois de prison (Voir page 3)

contrairement à ce qu'on est habitué d'entendre. On ne distingue rien derrière les grilles d'où vient ce chant. Il semble qu'on soit en paradis et qu'un chœur d'anges mystérieux célèbrent leur Créateur.

Le prêtre monte à l'autel. Et ce sont les protégées qui chantent une messe très simple, à deux voix égales. Rien de pompeux, aucun solo, de la beauté simple. On voit à peine remuer les lèvres de toutes ces enfants qui chantent avec la même conviction qu'elles prient. Le chœur des religieuses pour le prêtre du temps alternera ainsi avec le chœur des protégées pour le chant en partie, jusqu'à la fin de l'office.

Le moment de la communion est arrivé. Dans la grande grille, du côté du chœur, une petite porte s'ouvre devant laquelle deux prêtres des religieuses viennent s'agenouiller pour recevoir des mains du prêtre la blanche hostie. Le prêtre descend ensuite vers la table de communion où les protégées défilent à tour de rôle. Les détenues descendent en dernier lieu des jubés et viennent, plusieurs essayant une larme furtive, offrir leur cœur repentant à ce divin Maître dont elles sont les brebis retrouvées.

Au cours de cet office nocturne, plus d'une de ces détenues a sans doute évoqué le souvenir d'autres Noëls. Noël à la campagne, en famille, Noël en liberté dans le monde, Noël d'enfant alors qu'elles ne connaissaient pas le mal et la violation des lois pour lesquelles elles expient présentement. Elles doivent penser aussi aux joyeuses réunions de famille qui suivent la messe de minuit et dont elles seront privées tout à l'heure, lorsqu'après une collation sommaire, elles regagneront les grands dortoirs sombres et silencieux aux fenêtres garnies de barreaux de fer.

La grande porte massive s'est ouverte de nouveau. Elle nous rend à la rue sombre, à la pluie qui continue de tomber. Jamais nous n'oublierons cette vision impressionnante de la messe de minuit à la Prison des femmes.

Jean-Louis DUSSAULT

Bloc-notes

C'est bien cela

La Patrie a publié samedi, veille de Noël, un article intitulé: Incohérences. Ceux qui ont pris la peine de le lire ont trouvé qu'en effet cet article ne pouvait porter de titre mieux choisi. Il disait exactement ce qu'était l'article: un tissu d'incohérences. Jadis, on se fût étonné d'en trouver autant à la fois en quelques dizaines de lignes, dans ce journal qu'illustra Joseph Israël Tarte. Il suffit aujourd'hui de lire la signature de l'article pour ne plus s'étonner de quoi ce soit. Lorsque M. Bender a mis le titre à son article, il savait ce qu'il allait écrire. Et M. Webster n'allait pas là pour clarifier le texte...

Opinions

En Angleterre, l'opinion est de moins en moins favorable aux traités conclus à Ottawa entre les Dominiens et la métropole. L'été dernier, Sir Arthur Salter vient d'écrire dans la Yale Review que le résultat net de ces accords, ce sera de porter atteinte sérieusement au commerce international; et cela ne sera pas de nature à faire bien voir à l'étranger les pays du Commonwealth britannique. John Maynard Keynes, l'un des économistes en vue du Royaume-Uni, surtout depuis la fin de la grande guerre, écrit dans le Listener que les accords d'Ottawa sont un exemple éclatant de la stupidité de l'élément haut-tarifaire qui accroît la servitude de ce qu'il appelle le régime économique impérial, plutôt que d'émanciper les industries et le commerce de l'Empire. Il y a eu à Ottawa la victoire des "pires éléments voués aux tarifs douaniers".

L'industrie a développé une comptabilité très complète pour contrôler ses entreprises. Les méthodes comptables servent de base à toute organisation industrielle. La comptabilité est aussi nécessaire pour étudier d'une manière exacte les phénomènes de l'Economie rurale et résoudre rationnellement les problèmes qui intéressent l'agriculture.

La comptabilité d'un agriculteur isolé ne donnerait pas de conclusions valables; il faudrait la généraliser dans un grand nombre d'exploitations dans toute la province. Le Ministère de l'Agriculture ou une association professionnelle pourrait entreprendre ce travail avec la collaboration des cultivateurs. Mais il faudrait se garder de l'erreur, si souvent signalée par M. Thomas Poulin, d'assimiler la comptabilité agricole à celle de l'industrie.

L'agriculteur n'a pas toujours le loisir de s'occuper des intérêts généraux de sa profession. Dans l'industrie, l'ouvrier s'acquitte d'une seule tâche, toujours la même. Ainsi, dans la fabrication des cigares, il y a 30 opérations diverses confiées à 30 ouvriers différents. Le cultivateur, au contraire, est souvent obligé d'accomplir 30 besognes différentes dans la même journée. C'est dire que ces opérations diverses exigent du cultivateur des connaissances excessivement variées. Au cours d'une seule journée, il devra faire appel à toutes ses notions sur la composition et la préparation du sol, l'emploi des engrais, les multiples cultures, l'élevage, l'alimentation des différents animaux qu'il garde, la mécanique, la médecine vétérinaire et que sais-je? Il ne réussira à vaincre ses compétiteurs que s'il connaît le dernier mot de la science sur toutes ses entreprises. Il faut qu'il perfectionne ses cultures, ses méthodes, qu'il adapte sa production aux besoins du consommateur.

Il faudrait poser ici toute la question de l'enseignement agricole dans notre province. Nous en reparlons...

Albert RIOUX

élevés"; et cette victoire créera du malaise dans tous les pays qui font du commerce avec le Canada, ajoute M. Keynes. L'Economist, de Londres, qui a examiné à fond le texte et la portée des accords, dit que ceux-ci n'aideront en rien au développement raisonnable du commerce britannique, non plus que des échanges commerciaux universels, et que ces accords aboutissent à la consolidation du pire groupe tarifaire, qui causera une guerre économique, sans profit durable pour personne. Il y aura restriction du commerce mondial, par suite des accords d'Ottawa, et danger de représailles tarifaires. Et donc M. Bennett attendrait un but opposé à celui qu'il recherchait: l'ouverture d'une ère commerciale nouvelle ou la reprise sensible des affaires enrayées par la crise et, au bout de quelque temps, ramènerait la prospérité.

Avec les Etats-Unis

En 1930, alors que les prix commencent à tomber et que le commerce se ralentissait, nous importions des Etats-Unis pour 697 millions et demi de dollars, en marchandises de tout genre, et nous y exportions pour 428 millions et demi; soit un total de 1 milliard 125 millions. Pour 1932, nos importations de même source ont été de 278 millions et demi et nos exportations à la même destination, de 178 millions et demi approximativement. Cela fait 456 millions, — réduction très sensible, de plus de la moitié. Aucun des deux pays n'a profité de cette réduction de commerce, surtout si l'on tient compte que l'un et l'autre comptent en partie sur le revenu des impôts douaniers pour équilibrer leurs budgets. La protection peut être excellente pour certains types d'industries et certaines classes d'industriels. Mais du moment qu'on l'exagère, elle n'est pas sans créer d'embarras sérieux aux gouvernants et au fisc lui-même.

G. P.

Le Pape et le journalisme

Nous lisons dans la Croix, de Paris, du 13 décembre: Le Saint-Père a reçu, dimanche soir, un groupe d'étudiants et d'étudiantes des Associations universitaires d'Action catholique, qui lui ont été présentés par le cardinal vicar.

Relevant l'allusion au journalisme contenue dans l'adresse qui a été lue en sa présence, le Pape a rappelé que, dans sa jeunesse, quel qu'un lui recommandait de lire peu les journaux, car, disait-il, c'était du temps perdu. "Mais, a ajouté le Pape, c'était une autre époque. Une formation journalistique est aujourd'hui nécessaire. De même, une nécessité s'impose dans les milieux catholiques, celle de s'intéresser aux journaux catholiques, de les soutenir et de les financer."

Pie XI a dit aux jeunes gens qu'ils devraient comprendre dans leur apostolat la presse catholique en général.

"Dans les autres pays, a ajouté le Pape, on manifeste un zèle ardent pour la presse catholique, même en Hollande où les catholiques, tout en étant une minorité, ont un grand journal de tout premier ordre, en France où il existe tout un réseau de journaux catholiques, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, bien qu'elle soit appauvrie. "Chez nous, a poursuivi le Souverain Pontife, la presse catholique se réduit à très peu de chose. "Certains journaux vivent (survivent, allait-il dire), mais l'assistance et l'amour qu'ils mériteraient ne les soutiennent pas."

Le Pape a insisté sur le petit nombre d'abonnés, d'abonnées payantes surtout. C'est pourquoi lorsqu'on lui demande une bénédiction pour les journaux, il donne une bénédiction spéciale aux "abonnés payants". Il arrive souvent de voir entre les mains de bons catholiques tous les journaux, sauf les journaux catholiques qui devraient cependant avoir leur préférence.

"Voici donc, a conclu le Pape, un champ d'apostolat, ce grand champ de bien qu'est la multiplication de la lecture de la bonne presse, à l'encontre du grand champ de mal qu'est la diffusion de la presse qui n'est pas trop bonne et souvent est très mauvaise."

Canada et Russie

Ottawa, 27 (S.P.C.). — On n'a pu faire confirmer la rumeur des propositions qui auraient été mises de l'avant pour établir un système de troc entre le Canada et la Russie soviétique. Ces rumeurs venant de Montréal disaient que le premier ministre Bennett avait examiné pendant son voyage en Grande-Bretagne la question de l'opportunité de reprendre les relations commerciales avec la Russie. Il est peu probable que l'on puisse avoir une déclaration officielle avant le retour du premier ministre Bennett à la fin de la semaine.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241.

La question ferroviaire

Autre point de vue ouvrier

Un syndicat national va loin

Dans le mémoire soumis au comité sénatorial des chemins de fer par les travailleurs du rail qui font partie de syndicats internationaux, ceux-ci réclament le droit d'être représentés dans le conseil de fiducie qui prendrait l'administration du Canadian National.

Les travailleurs du rail qui font partie de syndicats nationaux vont plus loin, bien plus loin. Dans leur mémoire au comité sénatorial, ils réclament entre autres choses l'établissement non seulement de l'industrie ferroviaire mais de l'industrie en général. Pour ce qui est des chemins de fer, ils réclament pour eux-mêmes une représentation pondérée dans l'administration de l'entreprise. Leur porte-parole auprès des sénateurs, M. A. R. Mosher, s'est exprimé bien nettement: les employés de chemin de fer devraient contrôler l'industrie à laquelle ils ont consacré leur vie. Ils devraient avoir une représentation plus forte et même une représentation prépondérante (a larger and ultimately a controlling voice) dans la direction de l'industrie ferroviaire.

Cette théorie n'a peut-être pas beaucoup de chance d'être acceptée par des gens aussi pondérés que nos sénateurs. Elle ne leur en a pas moins été proposée et fort sérieusement.

La version de M. Mosher

M. Mosher parlait au nom des National Railway Labor Unions of Canada, qui comprennent la Canadian Brotherhood of Railway Employees, la Canadian Association of Railway Engineers, Conductors, Trainmen, Yardmen, Telegraphers and Dispatchers, l'Electrical Communication Workers of Canada, la Ship-by-Rail Association, de Montréal, N.B., la Ship-by-Rail Association de Québec, les Affiliated Railwaymen's Organizations, d'Ottawa, le National Labour Council, de Toronto, et l'All Canadian Congress of Labour. Des représentants de plusieurs de ces associations ont accompagné M. Mosher à Ottawa. Au nom de tous ceux-ci a présenté un mémoire que nous résumons aussi substantiellement que possible.

Le bill ferroviaire du gouvernement ne recherche qu'un seul but: réaliser des économies dans l'administration des chemins de fer. En tant que ces économies se pratiqueront au détriment des employés du Canadian National et du Canadian Pacific, ceux de ces employés qui appartiennent à des syndicats nationaux y sont absolument opposés. Cela revient à dire qu'ils sont opposés à toute mesure législative d'économie forcée si cette économie doit se pratiquer à leur détriment.

Ces mêmes syndicats nationaux demandent que l'administration du Canadian National soit confiée à un conseil de cinq fiduciaires dont deux qui représentent les employés de la compagnie; que n'importe quel citoyen puisse faire partie de ce conseil à la condition qu'il ne soit actionnaire ou membre du conseil d'administration d'aucune autre compagnie de transport; que le gouvernement ne soit pas tenu, pour remplir les vacances au conseil de fiducie, de choisir parmi une liste de noms dressée par les autres fiduciaires; que le gouvernement soit absolument libre de destituer n'importe lequel des fiduciaires; que les décisions du conseil de fiducie soient prises à la majorité des voix. Voilà pour le mode d'administration du Canadian National, c'est-à-dire pour la première partie du bill qui est à l'étude.

Pas d'économie forcée

La deuxième et la troisième parties du même bill se rapportent à la coopération volontaire et, au be-

soin, à la coopération forcée entre le Canadian National et le Pacifique Canadien, de telle façon qu'il en résulte des économies.

Les syndicats nationaux sont opposés à toute mesure d'économie qui augmenterait le chômage et qui partant intensifierait la dépression qui est devenue une calamité générale. "Il est indubitable, dit leur mémoire, que l'élimination de la concurrence, dans n'importe quelle industrie, se traduirait par de fortes économies. Si l'on décide de restreindre par une mesure législative la concurrence entre le Canadian National et le Pacifique Canadien, ne sera-t-il pas logique que l'on restreigne de la même façon la concurrence entre toutes les autres entreprises de transport et même la concurrence entre toutes les autres industries? Les travailleurs du rail n'ont pas d'objection à ce que l'on établisse un régime de ce genre à la condition que pour leur part ils bénéficient d'heures de travail moins nombreuses, de salaires plus élevés et d'un emploi plus continu. Ils s'opposent vigoureusement à telle mesure si au lieu de leur procurer ces avantages elle leur enlève une part de leurs chances d'emploi. Tant que l'on n'aura pas trouvé un mode d'économie qui assure de l'emploi à tous les travailleurs, la concurrence doit demeurer."

Un régime d'économie qui ne pourrait s'établir que par le renvoi en masse de travailleurs du rail, au lieu d'être un remède à la crise économique, ne ferait que l'empirer. Le pouvoir d'achat du public s'en trouverait diminué bien plus que par la continuation du régime actuel qui permet à l'Etat de couvrir les déficits du Canadian National et qui laisse subsister la concurrence du réseau d'Etat et du Pacifique Canadien.

Pas de renvois

Les économies que l'on se propose de pratiquer signifieraient le renvoi d'environ 40,000 employés de chemin de fer, la plupart chefs de famille. Mais il y a plus, pour chaque employé de chemin de fer congédié, il y en aurait un autre qui subirait le même sort dans une autre industrie ou dans le commerce; des villages et des municipalités qui ne vivent que de l'industrie ferroviaire disparaîtraient tandis que d'autres centres seraient sérieusement affectés.

Il est question de l'abandon de certaines voies subsidiaires dont le Parlement a permis la construction. Au point de vue social est-il équitable de retirer ces lignes aux gens qui se sont établis à proximité? Les avantages que peut comporter la mesure du gouvernement peuvent-ils compenser les avantages que l'on en attend?

Et d'abord quels seront ces gains? Un revenu assuré pour les porteurs de titres du Pacifique Canadien et une diminution du budget de dépense de l'Etat. Ces avantages justifient-ils les sacrifices que l'on veut imposer aux employés de chemin de fer ainsi qu'au public en général?

Employés de chemin de fer et citoyens ont-ils l'obligation d'assurer le paiement des intérêts et des dividendes aux porteurs de titres du Pacifique Canadien? On peut difficilement le soutenir parce que cette obligation n'existe pas. L'on peut ajouter que le Pacifique Canadien n'a pas besoin de pareils sacrifices de la part des employés de chemin de fer et de la part du public, si l'on tient compte de ses recettes pour la période de 1923 à 1931. Le Pacifique a reçu pendant cette période une moyenne de 85 par année de chacun des habitants du Canada. En 1931 le coût d'administration de cette compagnie était proportionnellement plus bas qu'en 1923. La diminution était de 0.07 pour cent.

Que le gouvernement paie

Le peuple canadien s'est-il jamais opposé à ce que le gouvernement

(Suite à la page deux)

Pour les étrennes

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT — FAITES-NOUS DES ABONNEMENTS NOUVEAUX — PENSEZ A VOS AMIS ELOIGNES

Voici proprement le temps des étrennes. C'est aussi le temps, pour ceux qui s'intéressent au journal, de penser à leurs parents et amis éloignés, et même au DEVOIR. Ils peuvent du même coup faire plaisir à celui-ci et à ceux-là.

Il n'est guère en effet d'étrennes meilleures ou plus durables que l'abonnement à un quotidien, qui va chaque jour porter à des parents ou à des amis éloignés les nouvelles, l'atmosphère du pays. A combien de ceux-là grand nombre de nos lecteurs ordinaires ne pourraient-ils point faire cadeau d'un abonnement au DEVOIR?

Par la même occasion, ils rendraient grand service au journal dont le besoin principal est naturellement la hausse de son tirage.

Quant à ceux qui ne peuvent faire des abonnements nouveaux, nous les prions de vouloir bien au moins renouveler le plus tôt possible leur abonnement actuel.

Tout compte par le temps qui court.

En ville, vous pouvez faire cadeau à vos amis de carnets d'abonnement qui se vendent au bureau du journal, 430 rue Notre-Dame est (tél. HARbour 1241) \$1.50 l'unité et qui contiennent 50 coupons échangeables dans tous les dépôts contre un numéro du journal.

Le prix de l'abonnement au DEVOIR quotidien est de \$6 pour le Canada; de \$8 pour les Etats-Unis et l'Empire Britannique et de \$10 pour l'Union Postale.

La question ferroviaire

(Suite de la 1ère page)

assume les déficits du *Canadien National*? Le gouvernement a-t-il mandat de proposer la mesure actuelle?

L'opposition à ce que les déficits du *Canadien National* soient assumés par le gouvernement ne vient pas du public canadien mais de banquiers de New-York qui, d'après M. H.-H. Stevens, ministre du Commerce, ont averti le gouvernement qu'il devrait régulariser les affaires du *Canadien National*. Le gouvernement n'a jamais reçu mandat de proposer la mesure actuelle. Il a même reçu un mandat dans le sens contraire. La question de la fusion du *Canadien National* et du *Pacifique Canadien* s'est posée lors des dernières élections fédérales et c'est après s'être rendu compte de l'opinion publique que M. Bennett a fait sa déclaration: *Compétition ever; amalgamation never*. M. Bennett ayant préconisé cette politique pour se faire élire ne peut maintenant la mettre de côté, l'abandonner, pas plus dans l'esprit que dans la lettre de sa formule. Or la mesure qui est maintenant soumise au Parlement signifierait l'amalgamation, la fusion en fait sinon en droit et cela serait contraire à la politique qu'ont préconisée tous les partis politiques.

Et pourquoi choisir l'industrie ferroviaire pour établir la sorte de rationalisation que recommandent les banquiers? D'autres industries sont, par suite de l'incompétence, de bien plus lourds fardeaux que l'industrie ferroviaire pour le public canadien. Si le Parlement a le droit de protéger par une mesure législative les porteurs de titres du *Pacifique Canadien*, n'a-t-il pas le devoir de protéger de la même façon les porteurs de titres d'autres entreprises?

Tenir compte du facteur humain

La mesure proposée ne tient aucun compte de l'élément humain. Aucune compensation n'est prévue pour les employés de chemin de fer qui auront à subir un préjudice du fait de la coopération forcée entre le *Pacifique* et le *Canadien National*.

Les obligataires du *Canadien National* ont toujours touché leurs intérêts et le remboursement de leur capital est garanti. Pour autant les titres qu'ils détiennent ne vaudraient absolument rien sans cette garantie du gouvernement. Les obligataires du *Pacifique* touchent régulièrement leurs intérêts et les actionnaires de la même compagnie ont pendant de longues années reçu de substantielles dividendes. Par contre, les employés des deux réseaux ont dû subir des réductions de salaires et depuis trois ans 80,000 d'entre eux ont été congédiés et un bon nombre d'autres ne travaillent que de temps en temps. Ne serait-il pas temps de réduire le taux des intérêts et des dividendes? Les employés du chemin de fer dépendent leur salaire au Canada tandis que les deux tiers des porteurs de titres ferroviaires habitent à l'étranger. Dans les circonstances actuelles il conviendrait de réduire le taux de l'intérêt sur les obligations plutôt que d'obliger plusieurs milliers d'autres travailleurs du rail à chômer.

Les taux de transport par chemin de fer ont été établis comme si l'industrie ferroviaire était un monopole véritable: très bas quand il s'agit de matières premières ou de consignations volumineuses, plus élevés quand il s'agit d'autres marchandises. La concurrence de l'autocamion a tout embrouillé cela. L'autocamion s'est emparé du transport le plus payant et le chemin de fer reste avec le transport à bas prix. Les chemins de fer devraient être autorisés à établir des taux qui leur permettraient de vivre et de réaliser des profits raisonnables. La chose s'est d'ailleurs faite aux États-Unis. La concurrence de l'autocamion est plus

ruineuse pour le chemin de fer que la concurrence que peuvent se faire entre elles les compagnies ferroviaires. Le rapport Duff en fait la constatation, mais le bill du gouvernement ne comporte aucune mesure à ce propos.

Si nos entreprises ferroviaires se trouvent dans des embarras financiers, c'est encore dû à des extravagances qu'elles ont commises pour des dépenses-capital. De telles dépenses devraient à l'avenir être autorisées par la Commission des chemins de fer ou par la cour de l'échiquier.

La mesure va plus loin. Il préconise l'étatisation générale de l'industrie: "Dans notre opinion le problème ferroviaire ne sera pas résolu sans que tout le système industriel du Canada soit affecté. Nous croyons que la solution se trouve dans l'étatisation de tous les moyens de production et de transport, en vue exclusivement de répondre aux besoins du peuple". Le pouvoir d'achat du public doit être maintenu, autrement le chômage augmenterait. Et augmenter le chômage, c'est paralyser l'industrie encore davantage.

Emprunter et imposer

Le gouvernement dispose de deux moyens pour maintenir les services publics et combler les déficits du *Canadien National*: l'emprunt et l'impôt. Au dire de M. Meighen, le gouvernement en est rendu au point où il lui est difficile d'emprunter. Que l'on réduise maintenant au chômage plusieurs milliers d'employés de chemin de fer et le gouvernement verra se résorber dangereusement le revenu de l'impôt.

La façon la plus sensée de parvenir au but que l'on se propose, c'est de réduire le taux des intérêts obligataires et d'augmenter les taxes de transport ferroviaires, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Les porteurs d'obligations sont bien plus en mesure que les employés de chemin de fer de consentir des sacrifices à l'heure actuelle. Quant à l'augmentation des taxes de transport, il est vrai que s'en ressentira, mais au vrai elle ne souffrira pas plus de cette augmentation qu'elle ne souffrirait d'une augmentation des impôts. Et l'augmentation des impôts se fera en proportion de l'augmentation du chômage.

Après avoir donné lecture de son mémoire, M. Mosher répond à des questions. Il n'a pas de suggestions à faire quant aux moyens de réduire le taux de l'intérêt sur les obligations ferroviaires. C'est un problème qu'il laisse au gouvernement. Ce qu'il sait, c'est qu'il n'est pas permis de faire souffrir 900,000 personnes (les employés de chemin de fer et leurs dépendants) pour qu'il soit dit que nous nous obligions.

Les employés de chemin de fer devraient avoir deux représentants dans le conseil de fiducie du *Canadien National*, l'un qui représenterait les syndicats internationaux et l'autre, les syndicats nationaux. On demande au témoin si les autres classes de la société ne seraient pas en droit de demander pareille représentation, les agriculteurs, par exemple. M. Mosher répond qu'il n'a pas à présenter la cause des agriculteurs non plus que celle d'autres groupes. Il parle au nom des employés de chemins de fer seulement et ceux-ci devraient contrôler l'industrie à laquelle ils ont consacré leur vie. Les employés de chemin de fer devraient avoir une représentation plus forte et même une représentation prépondérante (*a large voice and ultimately a controlling voice*) dans l'administration de l'industrie ferroviaire.

Oh l'on voit que M. Mosher, au nom des syndicats qu'il représente, n'y va pas de main morte. Il n'est guère possible que le Parlement acquiesce à ses demandes.

Emile BENOIST

Le soin des malades

Un *livre très pratique* concernant le soin des malades a été publié par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par les médecins.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre indispensable tant aux hospitalières qu'aux personnes auxquelles le soin d'un malade est confié dans une famille privée.

En vente à la Librairie du Devoir: \$1.25 au comptant, \$1.35 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal

Nouveaux décrets de la Propagande

Nouvelle préfecture apostolique confiée aux Franciscains chinois — Nouveaux vicaires apostoliques

Rome. — La Sacré-Congrégation de la Propagande a publié les décrets suivants:

Erection de nouvelles circonscriptions

15 novembre 1932. — Préfecture apostolique de Fongsiang, confiée aux Frères Mineurs Franciscains chinois. La nouvelle Préfecture apostolique est détachée du vicariat de Sianfu, dans la province de Shensi, dont avaient été détachées en 1931 la Préfecture de Sanyuan et la Mission sui jurs de Tungechow, et cette année la Préfecture de Chuchih, confiée au clergé séculier indigène.

29 novembre 1932. — Préfecture apostolique de Kienchangfu, confiée à la Société des Missionnaires de Saint-Colomban. La nouvelle Préfecture est détachée du vicariat de Yüchiang, dans la province de Kiangsi. Elle compte 4,735 catholiques sur une population totale de plus d'un million et demi d'habitants. Les Missionnaires irlandais ont avec eux deux prêtres chinois.

Nominations

11 novembre 1932. — Le R. P. Fiorenzo Sanz Eparza, de la Congrégation de la Mission, est nommé supérieur de la mission sui jurs de Cuttack, aux Indes.

11 novembre 1932. — Le R. P. Maximilien Donders, de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), est nommé supérieur de la Mission sui jurs de Toukoyou, au Tanganyika (Afrique).

11 novembre 1932. — Le R. P. Louis Baumeister, des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, est nommé supérieur de la mission sui jurs de Shitsien, dans la province de Kweichow, en Chine.

11 novembre 1932. — Le R. P. Ignace Arnoz, des Missionnaires de Mariannhill, est nommé Préfet apostolique de Bulawayo, dans la Rhodésie méridionale (Afrique).

14 novembre 1932. — Le R. P. Henri de Ferrari, des Salésiens de Don Bosco, est nommé Préfet apostolique de l'Alto Orinoco (Venezuela).

16 novembre 1932. — M. le chanoine Stanislas Jokubauskis, du chapitre métropolitain de Kaunas, est nommé président national de l'Oeuvre Pontificale de la Propagande de la Foi, et de l'Union Missionnaire du Clergé pour la Lithuanie.

29 novembre 1932. — Mgr Edouard Van Goethem, des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, Préfet apostolique de Coghilhatville, est promu vicaire apostolique. Son Exc. Mgr Van Goethem est né en 1873 à Beveren, au diocèse de Gand, fit ses études de philosophie au séminaire des Missionnaires du Sacré-Cœur en Belgique et ses études de théologie à Rome, où il fut ordonné prêtre en 1899. En 1902 il demanda à partir pour les missions de Papouasie, il y resta jusqu'en 1924; à cette époque il passa au Congo Belge, à Coghilhatville, qui fut érigé en mission en 1926.

Mgr Goethem parle couramment plusieurs langues européennes et connaît particulièrement bien la langue des indigènes de son Vicariat apostolique.

29 novembre 1932. — Le R. P. Hubert Paulissen, des Missions africaines de Lyon, est nommé vicaire apostolique de Kumasi, dans la Côte d'Ivoire (Afrique occidentale anglaise). Son Exc. Mgr Paulissen est né en 1881 à Maastricht, au diocèse de Buremond, en Hollande, et fit toutes ses études dans les maisons des missions africaines, où il entra en 1904. A peine ordonné prêtre, en 1904, il fut envoyé aux missions de la Côte du Bénin. Il s'est particulièrement consacré au développement des écoles catholiques, et aux œuvres de jeunes gens.

29 novembre 1932. — Le R. P. Joseph Byrne, de la Congrégation du Saint-Esprit, est nommé vicaire apostolique du Kilimandjaro, au Tanganyika. Son Exc. Mgr Byrne est né en 1880 à Clonmel, au diocèse de Waterford, en Irlande, et entra dans la congrégation du Saint-Esprit en 1898; il passa au Séminaire français, à Rome, son doctorat en théologie. Ordonné prêtre, il partit en 1903 pour le Vicariat apostolique de Sierra Leone, où pendant cinq ans il se donna spécialement aux œuvres de jeunes gens et aux œuvres de bienfaisance. Il retourna dans sa patrie, puis plus tard il devint maître des novices aux États-Unis d'Amérique, ensuite Provincial d'Irlande, et à deux reprises conseiller général de sa congrégation.

29 novembre 1932. — Le R. P. Gomez de Santiago, O.P., est nommé coadjuteur avec future succession du vicaire apostolique de Haiphong, au Tonkin. S. E. Mgr de Santiago est né en 1887, à Mesegar de Corneja, au diocèse d'Avila, en Espagne; il entra chez les Dominicains en 1902, fut envoyé au Tonkin en 1911, où il fut ordonné prêtre l'année suivante. Il remplissait avant sa nomination les fonctions de vicaire forain et de juge pour les causes matrimoniales.

Docteurs, Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet —Quartz— Infra-Rouge
Lampes spéciales pour salles d'opérations.
—Etablissements G. Boullite—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
—PHYSICIAN FRANÇAIS—
428 CHÉRIE MONTREAL H.A. 2357



DE RETOUR A STOCKHOLM — Le prince Gustave Adolphe de Suède et la princesse Sybilla rentrent de leur voyage de noces.

29 novembre 1932. — Le R. P. J. Attipetty, chancelier de la curie archiepiscopale, est nommé coadjuteur avec future succession de S. E. Mgr l'archevêque de Verapoly, aux Indes. S. E. Mgr Attipetty est né en 1894 d'une famille catholique à Kurishingal, au diocèse de Verapoly. Il commença ses études au collège universitaire des Jésuites de Trichinopoly, et les acheva à Rome au Collège Urbain de la Propagande, où il passa le doctorat en philosophie et en théologie. Ordonné prêtre en 1926, il retourna l'année suivante dans son diocèse, où il fut employé d'abord dans le ministère paroissial, puis à la curie archiepiscopale. En plus de sa langue maternelle, le malabar, et du latin, il connaît l'italien et l'anglais.

S. E. Mgr Charles Gorostazu, de la Société des missions étrangères de Paris, évêque titulaire d'Elia, a donné sa démission de vicaire apostolique de Yunnanfu, en Chine, le 24 octobre 1932.

S. E. Mgr Ernest Hauger, des Missions africaines de Lyon, évêque titulaire de Clazomènes, a donné sa démission de vicaire apostolique de la Côte d'Ivoire (Afrique occidentale anglaise), le 14 novembre 1932. — (Fides).

L'Action nationale

Sous ce titre, paraîtra le 15 janvier, une nouvelle revue qui sera un organe d'idées au service de nos traditions religieuses et nationales, non seulement pour ce qui regarde la province de Québec mais pour tout ce qui intéresse les groupes de langue française en Amérique du Nord. L'Action nationale, aura pour directeur M. Harry Bernard. Le comité de direction intellectuelle se compose des personnes suivantes: MM. Pierre Homier, l'abbé Lionel Groulx, l'abbé Olivier Maurault, l'abbé Albert Tessier, Anatole Vanier, Arthur Laurendeau, Eugène L'Heureux, Esdras Minville, Hermas Bastien, Wilfrid Guérin, Léopold Richer, René Chalouit.

L'Action nationale paraîtra par livraisons mensuelles de 72 pages, à compter de janvier 1933. Organe d'idées, elle s'occupe de tout ce qui a trait à la vie, aux activités et à l'avenir de notre race. Le numéro de janvier contiendra des articles signés par Mgr Georges Goussier, le Père Archambault, S.J., l'abbé Lionel Groulx, Pierre Homier, Harry Bernard, Wilfrid Guérin, Esdras Minville, Hermas Bastien.

La revue compte sur l'appui bienveillant de toutes les personnes qui s'intéressent aux questions nationales.

On peut faire tenir son abonnement au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est (Tél. Harbord 1241). Payable d'avance, le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Ces "sketches" à la radio

Montréal, 23 décembre 1932
Monseigneur le directeur,
Le Devoir, Montréal.
Cher monsieur,

Je sollicite l'hospitalité de vos colonnes pour protester contre certaines défectuosités d'administration radiophonique.

Non satisfait de nous faire entendre de la mauvaise musique exécutée par des artistes de troisième ordre, l'on s'est mis dans la tête de nous servir des "sketches". C'est la mode: un sketch pour annoncer ceci, un autre sketch pour annoncer cela. C'en est devenu une véritable manie. Et de quelle composition! Quelques-uns sont assez bien; mais les autres! Des choses, ou il n'y a pas l'ombre de bon sens, et souvent vulgaires. Et les directeurs de poste radiophonique qui acceptent de tels programmes ont l'air de croire que les Canadiens français sont des sots, incapables d'apprécier le beau et le bon. Et si les radiophiles se permettent de donner leur opinion, ils entendent dire: "C'est bon pour le peuple, pour les "Canavens". Il est possible que les "Canavens" aiment ces programmes qui ne fatiguent pas l'esprit; mais, si on les habituait plutôt à entendre de la bonne musique, du bon théâtre, au lieu de la musique barbare ou de sketches qui n'ont aucun bon sens, ils finiraient par se lasser de ces chinoïseries. Et, de plus, chez le peuple, il y a les enfants qui vont à l'école, à qui les maîtres enseignent de bonnes choses pour élever leur esprit et développer leurs facultés intellectuelles: si, à leur retour de l'école, ils entendent à la radio des émissions qui tendent à rabaisser l'esprit, tout le fruit de l'effort fait par les éducateurs est perdu.

N'oublions pas que les émissions radiophoniques sont écoutées dans toutes les parties du Canada et même de l'Amérique, par des gens intelligents, aimant le beau et le bon; laissons donc les sketches de côté: les radiophiles en ont assez et ils en sont écœurés.

J. FISET

Feu l'abbé L.-M.

Destroisimaçons

Sainte-Croix de Lotbinière, 27.— Les funérailles de M. l'abbé L.-M. Destroisimaçons, curé de cette paroisse, ont eu lieu vendredi matin. Aux premiers bancs de la vaste nef, on voyait les aides de camp du lieutenant-gouverneur, et MM. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, Elisée Thériault, les marguilliers de la paroisse et plusieurs autres personnalités officielles.

Le service funèbre fut chanté par S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec. Mgr François Belletier, P.A., remplissait les fonctions de prêtre-assistant cependant que le diacre était M. l'abbé V. Lavertière et le sous-diacre M. l'abbé Auguste Castonguay, curé de Saint-Agapit.

Des messes basses furent célébrées au cours de la cérémonie par MM. les abbés Joseph et Léon Destroisimaçons, frères du vénéral défunt.

Autour du catafalque, durant la messe, six membres du clergé se tenaient debout: MM. les abbés S. Turcotte, Alphonse Tétu, Léonce Vézina, Philéas Roy, Antoine Monfret, et C. Desrochers.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: Mgr B.-P. Garneau, P. D., Mgr Auguste Boulet, P.D., supérieur du Collège de Sainte-Anne, M. le chanoine D. Garon, M. l'abbé J.-U. Croteau, curé de Saint-Antoine, M. l'abbé Elz. Voyer et M. l'abbé L. Paradis, de Lotbinière, M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de Saint-Apollinaire, M. l'abbé O. Blanchet, curé de St-Gérard, M. l'abbé Maurice Liberté, du Séminaire de Québec, M. l'abbé E.-A. Dupont, de St-Romuald, M. l'abbé Charles Dupont, curé de Pont-Rouge, M. l'abbé E.-X. Leclerc, vicaire à St-Fabien, M. l'abbé L.-P. Sylvain, curé de Desrochers, M. l'abbé Ed. Beaudoin, directeur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Joseph St-Pierre, M. l'abbé O. Gagnon, curé de Ste-Emilie, M. l'abbé F. Olivier, curé de St-Eloi, M. l'abbé Léonce Vézina, curé de St-Ludger, le R. P. A. Lortie, O.M.I., M. l'abbé Gédéon Montminy, M. l'abbé Louis Nadeau, M. l'abbé J. Galarneau, curé de Beaufort, MM. les abbés Emilie et Aurélien Michaud, de St-Edouard, MM. les abbés Lavoie, de St-Fabien, Georges Côté, Léonidas Lemay, Bergeron, de St-Nicolas; Joseph Gosselin, J.-A. Lemay, Robitaille, curé de Fortierville; J.-E. Demers, de Saskatoon; Leclerc, curé de St-Georges de Pierrevalle, etc.

Les parents du regretté défunt avaient pris place dans les premiers bancs de la nef centrale. On remarquait: ses frères, MM. Eugène Destroisimaçons, ses sœurs: Mme D'Amours, de la Rivière-du-Loup; Mme H.-P. Cyr, de St-Hermas; Mlle Anna et Delvina Destroisimaçons, de Sainte-Croix; ses beaux-frères: M. Hermas Cyr, de St-Hermas; Mlle D'Amours, de la Rivière-du-Loup; ses belles-sœurs: Mmes Philéas, Eugène et Elisée Destroisimaçons, ses neveux et nièces: M. Amédée Garon, M.P.P., de Rimouski; et Mme Garon; M. et Mme P.-E. Garon, de Québec; M. et Mme L. Marchessault, de West-Sheffield; Mme Luc Marchessault, de Québec; M. et Mme D. Clerck, de Québec; MM. G.-H. Destroisimaçons, de Montréal; Magloire, Paul-Emile et Benjamin Cyr; ses cousins: MM. les abbés Joseph Lévesque, de Ste-Justine, et Joseph Picard, de Ste-Germaine; M. Victorien Roy, N.P., de la Pointe-aux-Trembles; M. A. Roy, M. Nap. Destroisimaçons, M. Joseph Destroisimaçons, de Montréal et M. Ludger Destroisimaçons.

Venaient ensuite plusieurs clercs.

NOUVEAU SERVICE CUNARD

de SAINT JEAN, N-B.

Durant les mois d'hiver, les départs des paquebots Cunard Anchor-Donaldson sont réguliers et fréquents. Ils s'effectuent des Ports de Saint Jean, N-B., et Halifax, N-E. à destination de Plymouth, Le Havre et Londres, et de Belfast, Liverpool et Glasgow.

Le chemin de fer vous dépose à l'embarcadere même de ces fameux paquebots: fameux par le confort de leurs salles publiques et privées, par leur cuisine de renommée bien méritée, par le service court et attentif qui se propage depuis 92 années d'expérience Cunard sur mer. Le confort le plus complet à des prix minimes.

Cabine — Touriste — Troisème

Faites vos réservations avec votre Agent Local ou avec la LIGNE CUNARD 230 rue de l'Hôpital (MA 5651) Montréal, Département français sous la direction de M. J.-A. Héroux

CUNARD
ANCHOR-DONALDSON



CROISIÈRES D'HIVER

Partout au pays du soleil

Bermudes — Antilles Méditerranée Palestine — Egypte Amérique du Sud

etc.
Renseignements, itinéraires et prix sur demande.

Indes Occidentales

Services réguliers

De NEW-YORK tous les 15 jours. Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, St-Vincent, Grenade.

Paquebots: FORT ST-GEORGES et NARISSA.

23 JOURS — Voyage \$135. complet aller et retour

Deux fois par mois de HALIFAX. Destination: Porto-Rico, Guadeloupe, Martinique, Barbades, Trinidad et Guinée anglaise.

Paquebots: COLBORNE et CHOMEDY.

30 JOURS — Voyage \$145. complet, aller et retour

Croisières spéciales

Les paquebots servent d'hôtel — repas compris

Paquebots	Départs de New-York	Durée jours	Prix minimum
Duchess of Bedford (6)	7 janv.	28	280.00
Mauretania (7)	7 janv.	12	155.00
Emp. of Australia (8)	14 janv.	14	155.00
Mauretania (7)	21 janv.	12	155.00
Roma (9)	24 janv.	16	205.00
Franconia (3)	27 janv.	9 1/2	95.00
Caledonia (10)	30 janv.	20	195.00
Vulcania (11)	3 fév.	14	160.00
Franconia (3)	10 fév.	9 1/2	155.00
Conte Grande (12)	11 fév.	16	190.00
Georgic (13)	15 fév.	16	177.50
Mauretania (7)	18 fév.	12	155.00
Majestic (14)	21 fév.	4	62.50
Caledonia (10)	22 fév.	20	195.00
Franconia (3)	24 fév.	9 1/2	95.00
Lafayette (15)	25 fév.	19	217.50
Conte Grande (12)	4 mars	16	190.00
Georgic (13)	4 mars	12	177.50
Mauretania (7)	10 mars*	12	155.00
Mauretania (7)	18 mars	9 1/2	155.00
Caledonia (10)	18 mars	14	195.00
Conte Grande (7)	23 mars	20	167.50
Franconia (3)	24 mars*	9 1/2	95.00
Conte Grande (12)	8 avril	16	190.00
Majestic (14)	13 avril	4	62.50
Conte Grande (16)	26 avril	9	95.00

* Départ la veille de Boston et retour un jour plus tard à Boston.

- (1) Jamaïque, Colon, Havane, Nassau.
- (2) Colon, Matanzas (Havane).
- (3) Nassau, Havane.
- (4) Nassau.
- (5) Bermudes, Porto-Rico, Martinique, Barbades, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Ste-Croix, St-Thomas, Porto-Rico.
- (6) La Guayra, Curaçao, Colon, Havane, Nassau.
- (7) Martinique, Trinidad, la Guayra, Curaçao, Colon, Jamaïque, Havane.
- (8) Nassau, Haïti, Kingston, Colon, Havane.
- (9) Bermudes.
- (10) St-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Havane.
- (11) Bermudes, Havane.

LES BERMUDES

Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis \$70.

Départs très fréquents
HALIFAX — BOSTON — NEW-YORK
Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les raccordements — Hôtel, repas compris, par jour, depuis \$7.00

AUSSI NOMBREUSES CROISIÈRES SPÉCIALES PAR TOUTES LES LIGNES

BILLETS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal
BILLETS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

de Québec: le lieutenant-colonel D. B. Papineau, A.D.C., et le lt-col. J. D. Brosseau, A.D.C., représentant M. Carroll, lieutenant-gouverneur, M. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et député de Lotbinière au provincial, M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, M. Elisée Thériault, C.L., M. J.-A. Verville, député de Lotbinière au fédéral, M. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. le Dr G. Beaudet, de Charlesbourg, M. Emile Normandeau, M. J.-B. Lalumière, etc.

M. l'abbé Destroisimaçons a été inhumé dans la crypte de l'église de Sainte-Croix.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbord 1241).

tel. Wilbank 7119-7110
Siège Social: 2530 NOTRE-DAME OUEST
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

"Par-dessus la justice il y a la sollicitude."
Notre Société s'acquiesse de l'une et de l'autre.
Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées
Tél.: PLateau 7-9-11
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
DE
FRAIS FUNÉRAIRES
JOS. JEANOTTE, Président. L.E. COURTOIS, Général-Gérant
RUE SAINT-CAATHERINE, 302 EST
Demandes
notre
Prospectus

Demain: MERCREDI, 28 décembre 1932
Saints Innocents, martyrsLever du soleil, 7 h. 34.
Coucher du soleil, 4 h. 17.
Lever de la lune, 8 h. 39.
Coucher de la lune, 5 h. 35.Premier quart, le 4, à 4 h. 42 m. du soir.
Pleine lune, le 12, à 9 h. 21 m. du soir.
Dernier quart, le 20, à 3 h. 22 m. du soir.
Nouvelle lune, le 27, à 6 h. 22 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUIE OU NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 42.
Même date l'an dernier 15.
Minimum aujourd'hui 23.
Même date l'an dernier 9.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.24. 11 heures a.m. 30.20.
Midi 30.16.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.Harpell subira-t-il
un nouveau procès?

Me Oscar Gagnon représente que lorsque le jury délibérait on lui avait fourni, à sa demande, la mise en accusation mais que le greffier lui avait remis la mise en accusation telle qu'elle avait été faite d'abord mais sans les amendements apportés à l'ancien plaidoyer — La sentence prononcée par le juge Greenshields — En appel

Le juge en chef Greenshields a prononcé à 11 heures cet après-midi la sentence de James J. Harpell, trouvé coupable par un jury siégeant en Cour du Banc du Roi vendredi dernier, de libelle diffamatoire contre M. Thomas B. Macaulay, président de la Sun Life. Le juge a condamné Harpell à trois mois d'emprisonnement, aux frais, à fournir un cautionnement de \$1000 pour garder la paix pendant 12 mois ou à défaut de ce cautionnement à six mois additionnels. Il n'a pas imposé d'amende.

Me Oscar Gagnon, avant que le juge ne prononce la sentence, a représenté que lorsque le jury délibérait on lui avait fourni, à sa demande, la mise en accusation mais que le greffier lui avait remis la mise en accusation telle qu'elle avait été faite d'abord et sans les amendements apportés à l'ancien plaidoyer.

Il a dit qu'il y avait là ample matière pour que l'accusé obtienne un nouveau procès et il a prié, en conséquence, le président du tribunal d'ajourner sa sentence afin qu'il ne soit pas déstabilisé de la cause, qu'il puisse entendre la preuve établissant que la mise en accusation originale, et non celle qu'il aurait dû avoir, avait été présentée au jury et qu'il puisse ainsi ordonner un nouveau procès.

Le juge a fait remarquer que le fait d'imposer immédiatement la sentence à l'accusé ne lui enlève aucun de ses droits à un nouveau procès.

Me Gagnon a répondu que dans quelques mois, lorsque la cause en appel viendra devant la Cour compétente, il serait peut-être difficile de prouver que la première mise en accusation avait été fournie aux jurés.

Me Aimé Geoffrion s'est alors levé pour admettre l'allégation de Me Gagnon, à savoir qu'on avait fourni aux jurés une mise en accusation sans les amendements. Me Gagnon a fait verser au dossier cette admission de Me Geoffrion et il s'est déclaré satisfait. Le juge a ensuite prononcé la sentence.

Le juge Greenshields

"Harpell, a-t-il dit, vous avez été arrêté sur une plainte de Thomas B. Macaulay vous accusant de libelle diffamatoire. On vous a envoyé devant un grand jury qui a trouvé matière à procès. Devant le tribunal, vous avez produit un plaidoyer spécial contenant à peu près ceci: "Ce que j'ai dit est vrai et je l'ai dit dans l'intérêt public." C'était un plaidoyer de justification du libelle que vous aviez commis. "J'avais et j'ai encore l'impression

Accusés de complot
contre Saito

Tokio, 27 (S.P.A.). — La police a révélé aujourd'hui que quatre membres du parti de l'Empereur, une société patriotique réactionnaire, ont été arrêtés en août dernier et accusés de complot contre le premier ministre Makoto Saito. La police n'a pas voulu parler du complot avant d'avoir terminé son enquête, qui a abouti à la mise en accusation.

D'après la police, les quatre comploteurs se réunissaient dans l'un des principaux immeubles de Tokio et avaient réussi à acquiescer des armes.

M. Saito est devenu premier ministre d'un gouvernement de coalition après l'assassinat du premier ministre Inoué, en mai dernier. Au cours des manœuvres de novembre, les journaux avaient signalé l'existence d'un complot contre M. Saito. Peu après, six opérations étaient effectuées.

Mort du sénateur Todd

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 27 (S. P. C.). — M. le sénateur Irving R. Todd est décédé de bonne heure ce matin à sa demeure, à Milltown, Nouveau-Brunswick. M. Irving-Randall Todd était né à Milltown en 1861 et il y avait épousé en 1882 Mlle Frances E. Boardman dont il a eu un fils, Charles R. Todd. Le défunt était président de la New-Brunswick and Canada Railroad Company. Il avait été élu au Sénat le 7 mars 1918.

Six sièges vacants

Le décès du sénateur Todd porte à 6 le nombre des sièges sénatoriaux vacants. Des 90 sièges occupés, 48 appartiennent aux conservateurs et 42 aux libéraux.

Les 5 vacances qu'il y avait à la mort de M. Todd ont été causées par le décès de M. E. L. Girroir, d'Antigonish, N.-E.; de M. W. B. Willoughby, de Moose-Jaw; de M. M. Haydon et Belcourt, d'Ottawa, et de M. J. H. Ross, de Regina. M. Todd, Girroir et Willoughby étaient des conservateurs; M. Haydon, Belcourt et Ross, des libéraux.

L'explosion
de Moweaqua

La mort de 54 mineurs — Quinze hommes sont emprisonnés dans une galerie

Moweaqua, Illinois, 27 (S.P.A.). — Ce petit village pleure aujourd'hui les 54 mineurs qui ont perdu la vie la veille de Noël dans une explosion. On a maintenant perdu tout espoir de sauver les quinze hommes qui sont emprisonnés dans une galerie à 700 pieds sous terre. Le directeur des escouades de sauveteurs, M. John Millhouse, a déclaré qu'il n'y avait aucune chance qu'ils ne puissent être sauvés.

Tard dans la nuit hier soir, les équipes de secours ont travaillé dans les couloirs au milieu des débris pour tâcher de pénétrer dans l'aile nord de la mine où l'on croit que les 15 mineurs manquant à l'appel ont été surpris. On croyait qu'à midi il se serait infiltré assez d'air pur pour permettre aux sauveteurs de pénétrer dans la galerie.

C'est apparemment dans l'aile nord de la mine, qui est faite en forme de "T", que l'explosion s'est produite. On croit que les mineurs qui s'y trouvaient ont été asphyxiés par le gaz ou écrasés sous les débris. Les 20 corps qui ont été retrouvés à date l'ont été à l'intersection du "T" ou dans l'aile sud.

Pendant toute la journée de Noël, les équipes de sauveteurs ont travaillé sans répit dans l'espoir de pouvoir sauver quelques vies. Plusieurs fois, le gaz les a forcés à reculer; plusieurs fois aussi, ils ont dû réparer les tunnels qui menaçaient de s'écrouler.

Cette catastrophe a jeté le deuil dans ce petit village de 1,400 âmes en ce jour de Noël, mais c'est précisément l'approche de la fête qui a empêché le nombre des victimes d'être plus élevé car un bon nombre de mineurs ne travaillaient pas ce jour-là. La mine était exploitée par une sorte de coopérative des gens de l'endroit depuis que les propriétaires avaient décidé de la fermer.

Il ne s'est pas produit de désastre semblable dans les mines de l'Illinois depuis 1909, alors que 267 mineurs perdirent la vie à Cherry au cours d'un incendie qui s'était déclaré dans les galeries.

Mort du R. Père
A. Lecorre, O.M.I.

Saint-Albert, Alberta, 27. — Le R. P. A. Lecorre, O.M.I., Oblat de Marie-Immaculée, est décédé à l'âge de 88 ans.

Le R. P. Lecorre naquit le 9 décembre 1844 à Kernig, diocèse de Vannes (Morbihan) d'Augustin Julien Lecorre et Anne-Marie-Louise Davallon.

Il partit pour les missions du Mackenzie en avril 1870 avec Mgr Clout, O. M. I. A Noël 1870, il est à Good Hope avec le R. P. Séguin. Deux ans plus tard il accompagne Mgr Clout en Alaska et y demeure seul de 1872 à septembre 1874. Il passa l'hiver de 1874-75 en France. A son retour, il fait son noviciat à la Providence, du 8 septembre 1875 au 8 septembre 1876. Il y est supérieur de 1876 à 1901, après un court séjour à Saint-Joseph (Résolution). De 1901 à 1903, il réside au Fort Vermilion. De 1903 à 1905, il est à l'île-a-la-Croix, supérieur de district et fonde la maison de Beaulieu, au Lac La Plonge. De 1906 à 1914, il est à Duck Lake. De 1914 à 1919, il demeure en France. Il revient au Canada en 1919 pour demeurer à Saint-Albert jusqu'à sa mort survenue le 20 décembre dernier.

Le R. P. Lelièvre
se fracture un bras

Québec, 27 (S. P. C.). — On apprend que le R. P. Lelièvre, O.M.I., s'est fracturé un bras en glissant sur le trottoir comme il se rendait de l'église au presbytère de Ste-Sabine de Dorchester où il prêchait une retraite.

On tente de faire sauter
un rapide européen

Athènes, 27 (S. P. A.). — Il paraît que des bandes de révolutionnaires bulgares ont tenté de faire sauter un rapide européen, puis ont pénétré en territoire grec et ont attaqué des sentinelles, il y a plusieurs heures.

Le rapide européen en question était probablement un rapide du Simplon, qui transportait de nombreux touristes jusqu'en Turquie.

Inauguration de la salle
Rockefeller

New-York, 27 (S. P. C.). — La salle de musique du centre de divertissement Rockefeller sera inaugurée ce soir.

Ce "centre" Rockefeller est une entreprise de 250 millions de dollars. Il y aura des sièges pour 6,200 personnes.

La terre tremble
dans les Pyrénées

Perpignan, France, 27 (S. P. A.). — Le séismographe de l'observatoire local a enregistré aujourd'hui de légères secousses qui se sont fait sentir dans les Pyrénées orientales et plus particulièrement à Saint-Paul de Fenouillet. Ces tremblements de terre n'ont pas causé de dommages.

Les dettes
de guerre

Quelle sera l'attitude de la Chambre française? — Le prêt à l'Autriche

Paris, 27. (S. P. A.). — On croit, à Paris, qu'il sera difficile pour Washington de faire, au sujet de la révision des dettes de guerre, une promesse qui porte la Chambre des députés à autoriser le paiement immédiat de l'échéance de décembre envers les Etats-Unis.

Vraisemblablement lorsque le projet de prêt à l'Autriche — préconisé par la Société des Nations — sera débattu, un député soulèvera la question des dettes de guerre et on pourra alors constater si la Chambre a modifié son attitude.

Le Parlement a jusqu'à samedi pour se prononcer sur le projet de prêt à l'Autriche. On sait que le 15 juillet dernier, à Lausanne, plusieurs membres de la Société des Nations adoptèrent un projet pour assurer à l'Autriche un prêt d'environ 43 millions de dollars, réparti entre plusieurs pays européens. La part de la France est fixée à environ un tiers du total. Le but du prêt est de tirer l'Autriche d'une situation financière considérée comme périlleuse. Jusqu'à présent, un seul pays, la Hollande, a ratifié le projet. La Grande-Bretagne, l'Italie, la Suisse et la Belgique ne l'ont pas encore ratifié.

En Afrique-Sud

Le gouvernement Hertzog interdit l'exportation de l'or et adhère à l'étalon-or

Le Cap, 27. (S. P. C.). — Au cours d'une séance spéciale, sous la présidence du premier ministre Hertzog, aujourd'hui, le gouvernement a décidé d'interdire l'exportation de l'or d'Afrique-Sud et d'adhérer à l'étalon-or.

La popularité du parti travailliste croissant et M. Tielman Roos ayant manifesté l'intention de former un nouveau parti de coalition, le cabinet Hertzog est dans une situation précaire. On ne sait pas encore s'il déclanchera une nouvelle élection générale.

M. Roos est en faveur d'une dévaluation de la livre sterling. Son programme a reçu de nombreuses adhésions.

C'est pour mettre fin à une vente excessive de souverains que le gouvernement a décidé d'interdire l'exportation de l'or.

M. Hertzog est convaincu que l'abrogation de l'étalon-or serait avantageuse aux mines au détriment du pays.

Samuel Insull comparait
à Athènes

Athènes, 27 (S. P. A.). — Samuel Insull a comparu ce matin devant la Cour d'appel. Il était accompagné du sous-directeur de la sûreté grecque qui est allé le prendre à l'hôpital où il était gardé à vue. Il avait comme avocat Me Arthur Pange, un Anglais, et Me Charles Ladass, un Grec. On sait que les autorités américaines ont demandé son extradition afin de pouvoir lui faire subir son procès pour les vols et les détournements dont on l'accuse pour la faillite de ces compagnies d'utilités publiques.

Mort du R. P. Le Goff

Saint-Albert, Alberta, 27. — Le R. P. Laurent Le Goff est décédé ici. Le R. P. Le Goff était originaire du diocèse de Quimper. Il naquit en 1840, fit ses vœux perpétuels dans la congrégation des missionnaires Oblats de Marie Immaculée en 1866, et fut ordonné prêtre la même année.

Depuis, il a passé toute sa vie parmi les Indiens de l'Ouest. Il a composé, entre autres ouvrages en langues indiennes, un dictionnaire qui a été couronné par l'Académie française.

Ambassadeur de Nankin
à Moscou

Nankin, 27 (S. P. A.). — Le gouvernement nationaliste a nommé M. W. Yen ambassadeur en Russie. M. Yen a été le chef de la délégation de la Chine à la Société des Nations cette année et a pris une part importante dans les négociations qui ont abouti au rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et la Russie.

Il a déjà été premier ministre, ministre des affaires étrangères, envoyé de son ministre, à Londres, à Berlin, à Washington. Il sera le premier ambassadeur de Chine à Moscou depuis la rupture des relations diplomatiques, en 1928.

Quatre matelots sauvés

Vigo, Espagne, 27 (S. P. A.). — L'équipage du navire "Europa II" a sauvé aujourd'hui quatre matelots qui étaient à la dérive depuis 55 heures à bord du navire "Valentina".

Historiens en congrès

Toronto, 27 (S. P. C.). — C'est aujourd'hui que s'ouvre ici le congrès de la Société historique des Etats-Unis qui doit durer trois jours. C'est la première fois que les membres de la société se réunissent en dehors des Etats-Unis.

M. Taschereau et
les secours directs

Le premier ministre commente des déclarations faites au Cap par MM. C.-N. Dorion et Onésime Gagnon

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, était aux bureaux du gouvernement, ce matin.

Il a déclaré qu'il n'y aurait pas de remaniement des comités de Montréal, à la Législature, ni lors de la prochaine session, ni à la suivante.

M. Taschereau fait ensuite quelques commentaires sur les déclarations faites à l'Assemblée de Saint-Lazare du Cap-de-la-Madeleine par MM. C.-N. Dorion, député de Québec-Montmorency, et Onésime Gagnon, député de Dorchester.

M. Taschereau cite le texte paru dans le journal la Patrie:

"M. Dorion... accusa le premier ministre de la province d'avoir contribué à instaurer chez nous le système des secours directs aux chômeurs."

M. Onésime Gagnon, d'après la Patrie: "Il souligna que si la province de Québec n'avait pas de travaux publics, c'était parce que M. Taschereau n'en avait pas voulu."

Ces deux déclarations de ces deux messieurs, dit M. Taschereau, sont des accros à la vérité. Elles sont sans doute involontaires, du moins de la part de M. Onésime Gagnon.

M. Taschereau dit que lorsque les délégués provinciaux se sont rendus à Ottawa, en septembre dernier, tout le monde a été d'accord qu'il y avait eu des abus dans les travaux exécutés en vertu de la loi du chômage, que certains de ces travaux étaient inutiles et avaient coûté beaucoup trop cher. Tout le monde a été aussi d'accord que l'on devrait essayer du régime de secours directs.

M. Taschereau ajoute qu'il n'a pas été plus que les autres en faveur des secours directs au lieu des travaux de chômage, puisque tout le monde a décidé dans le même sens, bien que rien dans la loi ne prescrive les secours directs de préférence aux travaux.

M. W. Gordon, ministre fédéral du Travail, le déclare bien catégoriquement, ajoute M. Taschereau, quand il dit dans sa lettre que la conférence interprovinciale au sujet du chômage est venue à la décision d'adopter le secours direct.

Les autorités de la ville de Montréal sont venues rencontrer les autorités provinciales et ont représenté que Montréal avait des travaux utiles à exécuter et qu'il valait mieux faire travailler les chômeurs que de leur distribuer des secours directs.

Nous leur avons conseillé, dit M. Taschereau, de se rendre à Ottawa, pour soumettre leurs demandes au gouvernement fédéral. La ville de Montréal a envoyé ses représentants et le gouvernement provincial a envoyé M. Guimont. M. Gordon a dit aux délégués de Montréal de s'entendre avec les autorités de la province et que celles-ci pourraient alors soumettre ces demandes à l'autorité fédérale.

Le cabinet provincial, à sa dernière séance, a décidé de contribuer aux travaux d'égouts de Montréal pour une somme de \$100,000 à condition que le gouvernement fédéral et la ville de Montréal contribuent pour une somme égale et que Montréal paie le coût des matériaux. M. Francoeur, ministre des travaux publics provinciaux, a écrit aux autorités municipales de Montréal pour les avertir du fait.

Les salaires

Nous avons posé une condition, à savoir que l'échelle des salaires soit révisée par une commission composée d'un représentant de la ville, d'un représentant de la province et d'un représentant du gouvernement fédéral. Il n'était que juste, dit M. Taschereau, puisque les deux gouvernements fournissent les deux tiers des fonds, de réviser l'échelle des salaires et d'épargner aux échevins les ennuis de fixer ces salaires.

Cette lettre de M. Francoeur a été communiquée officiellement aux autorités fédérales. Comme cette politique est différente de la politique générale adoptée, M. Gordon a déclaré qu'il était préférable d'attendre le retour de M. Bennett.

M. Charles Dorion a dit dans son discours que le gouvernement fédéral était prêt à participer à l'exécution de travaux de chômage. Si M. Dorion a mandat de parler au nom de son gouvernement, nous attendons alors l'assentiment d'Ottawa.

M. Taschereau déclare qu'il est inutile de faire de la politique avec le chômage et de se renvoyer la balle. Il vaut mieux essayer de s'entendre, au lieu de se lancer des reproches comme MM. Dorion et Gagnon ont jugé à propos de le faire. Ils n'ont pas cependant avancé la solution d'un seul pas, mais leurs déclarations étaient plutôt de nature à créer de l'agitation.

Trois ans de pénitencier

Le juge Lacroix a condamné ce matin un nommé Max Monast, alias Louis Beaubien, à 3 ans de pénitencier pour un vol d'argent de \$450 au numéro 4450 Fabre. Monast a déjà purgé 7 sentences dans les prisons de la province sous différentes accusations et n'était sorti la dernière fois que le 4 novembre.

Les nouveaux marguilliers

Ceux qui font partie du banc d'oeuvre dans quelques paroisses de Montréal

Selon l'usage établi, l'élection d'un nouveau marguillier a eu lieu dimanche dernier après la grande messe dans la plupart des paroisses du diocèse. Voici la liste des marguilliers que nous avons compilée ce matin à travers la ville:

A Notre-Dame: nouveau marguillier, Frédéric Moquin, plombier de la rue Bleury; M. Guillaume-Louis Monsel devient marguillier en exercice, et M. Guillaume Saint-Pierre occupe la deuxième place du banc d'oeuvre. M. Victor Moré, président de la Commission des écoles catholiques, sort de charge.

A St-Jacques: le nouveau marguillier sera élu demain.

A St-Louis-de-France: M. Alphonse Raymond, industriel et membre de la Commission du port de Montréal, a été élu marguillier. Siégeant avec lui dans le banc: M. Alphonse Millette, en exercice, et M. le Dr Albert LeSage. M. Adrien Desrosiers sort de charge.

Au St-Enfant-Jésus du Mile-End: Nouveau marguillier, M. Daniel Léonard, photographe. M. Georges Brais devient marguillier en exercice et M. Charles Champoux, avocat, prend la deuxième place du banc. M. W. Carrière sort.

A St-Jean-Baptiste: M. le juge Louis Godefrid prend la première place du banc et siégeant avec lui: M. Avila Lauzon et Jean-Charles Ethier sort du banc.

A St-Edmond: M. Wellie Maher, boucher, remplacera au banc d'oeuvre M. Emile Morneau, sortant de charge, et avec lui siégeant: M. Hector Chartrand, en exercice, et M. Siméon Charles.

A la Nativité: M. Arthur Jetté, ingénieur en chef des travaux municipaux, a été élu marguillier. M. Arthur Messier devient marguillier en charge et M. Zoël Rivet deuxième marguillier. M. Anastase Longpré quitte le banc.

A St-Clement-de-Viauville: M. Donat Millard est remplacé par M. Emile Labarre, élu dimanche. M. Georges Messier devient marguillier en exercice et M. Emile Pepin occupe la deuxième place.

A Saint-Ambroise: M. Guillaume Lecourt est le nouveau marguillier. M. John Martel devient marguillier en charge. M. L. Giguère prend la deuxième place dans le banc et M. Wellie Fredette sort.

A Saint-Anselme: l'ex-échevin Alfred Mathieu sort du banc et est remplacé par M. Arthur Labonté. M. Donat Verdon devient marguillier en exercice et M. Wellie Bigras demeure dans le banc.

A Notre-Dame-de-Grâce: Alexandre Dionne, marchand, est élu marguillier. Siégeant avec lui: D.-E. Lambert, en exercice, et Hubert Noisieux. François Décarie a terminé son terme.

A Saint-Charles: Arthur Lamar est élu en remplacement de F. Poirier. T. Paquette, entre en exercice et F. Beaulieu demeure dans le banc.

A Sainte-Claire de Tretoutville: le nouveau marguillier est M. Jacques de Maisonneuve et le marguillier en charge est M. Georges Tremblay. On ne nous a pas donné les noms du deuxième marguillier et de celui qui sort de charge.

A St-Clotilde: M. Achille Thibault sort de charge et est remplacé par M. Eugène St-Maurice. M. Joseph Brault devient marguillier en exercice et M. Alphonse Boivert occupe la deuxième rang.

A St-Canonge: M. Léo-Paul Senay, pharmacien, entre dans le banc et M. Emile Legault en sort. M. Evariste Rochon occupe la première place et M. Edouard Roy la deuxième.

A St-Eusèbe de Verceil: M. J. E. Cloutier, boulanger, est élu marguillier en remplacement de M. Casimir Poupard. M. Charles Léveillé entre en exercice et son voisin sera M. Camille Jobin.

Au Christ-Roi: M. Johannès Perron a terminé son terme et M. Gaston Poliquin le remplace. M. Gédéon Laroque prend la première place du banc et M. Ferdinand Courtemanche la deuxième.

Au Sacré-Cœur: le Dr Albert Rouleau remplace M. J. A. Archambault. M. Prosper Ricard, ex-échevin, devient en exercice et M. J. A. Gauthier, marchand, prend la deuxième place.

A St-Hélène: M. Joseph-Fabien Perras entre dans le banc d'oeuvre et succède à M. Alphonse Roch, sortant. M. Lionel Gélinas prend la première place et M. Ferdinand Brunet la deuxième.

A Notre-Dame-des-anges de Cartierville: Le Dr Eugène Gagnon sort et laisse la place à Alfred Miron, du Pacifique Canadien. Emile Lecavallier entre en exercice et M. Arthur Larin prend la deuxième place.

A Saint-Henri: Ernest Brunet, marchand de charbon, entre dans le banc en remplacement de F.-X. Lecours. Siégeant avec lui: Alexandre Gâté, gérant de banque, en exercice, et le Dr Roma Tremblay.

Au Très Saint Nom de Jésus: J.-E. Sauvé, voyageur de commerce, entre dans le banc et remplace J.-A. Deslats. Siégeant avec lui: Ubald Beauchemin, en exercice, et Elzéar Dansereau.

Au Très Saint-Rédempteur: Joseph Couture est élu et remplace Clément Moineau. Georges Moineau entre en exercice et Alfred Radakir occupe la deuxième rang.

A Notre-Dame-de-la-Défense: Solito Laquella est choisi comme marguillier et Antonio Memmo devient en exercice. Antonio Montebello prend le deuxième rang. Philippo Conti sort.

A Notre-Dame-des-Neiges: Lucien Trudel entre dans le banc et remplace Charles Lalonde. Emmanuel Grenier entre en exercice et L.-N. Lymburner prend la deuxième place.

A Notre-Dame du Perpetuel-Secours: J.-A. Arsenault sort et laisse la place à C.-A. Cayouette. Jean-Baptiste-A. Angrignon, échevin, devient en exercice et J.-A. Filiatrault prend le deuxième rang.

A Sainte-Brigitte: Philémon Pagé, entrepreneur-plombier, entre dans le banc et remplace Arthur Jodoin. A. Hogue entre en exercice. J.-P. Lesage prend la deuxième place.

A Sainte-Catherine d'Alexandrie: Joseph Martin sort de charge et T. Bergeron entre en exercice. P. Nadon occupe la deuxième place.

A Saint-Arsène: J.-Léonide Gravel est le nouveau marguillier. Adolphe Poliquin entre en exercice. F.-X. Ouellette demeure dans le banc et Joseph Paquin sort.

A Notre-Dame de la Paix: Wilfrid Gendron, entrepreneur, est élu. M. D. Bertrand entre en charge. M. W. Filiatrault demeure dans le banc et le notaire J.-T.-H. Messier sort.

A Notre-Dame de Lourdes de Verdun: Joseph Hébert sort et laisse la place à Georges Desrosiers. Léon Bélanger devient en exercice et J.-A. Raymond demeure dans le banc.

A Notre-Dame des Sept-Douleurs: l'ex-échevin U. Saint-Amant est élu. M. Joseph Labelle entre en charge et M. Joseph Laplante demeure dans le banc. M. J.-Armand Daigle sort.

A Notre-Dame des Victoires: M. Hector Saint-Amour est élu marguillier en remplacement de M. Joseph Filiatrault, sortant de charge. M. Osiar Tremblay entre en exercice et M. Aurèle Trudel occupe la deuxième place du banc.

A Notre-Dame du Rosaire: M. Ollivier Denault, entrepreneur, entre dans le banc et remplace M. Adélaïde Pinet. M. Noël Leclerc entre en charge et M. Arsène Gagné occupe la deuxième place.

A St-Alphonse d'Youville: M. Hugues Vanier est élu marguillier en remplacement de M. Wilfrid Courtemanche. M. Joseph Berger entre en exercice. M. Arthur Berubé demeure dans le banc.

M. Ernest Deniger a été élu marguillier dans St-Viateur. M. Hector Guinnet dans Ste-Madeleine. M. le Dr W. J. McNally, dans St-Patrice. M. George Pearson, dans St-Willibrod.

Les nouveaux marguilliers seront installés à la grande messe du Jour de l'An.

L'attraction lunaire

Atlantic-City, 27. (S.P.A.). — Dans un travail à la société américaine pour l'avancement de la science, M. Alfred-L. Loomis, de Tuxedo-Park, Etat de New-York, et le professeur Harlan Stetson, de l'Université Wesleyenne d'Ohio, ont expliqué que des divergences dans des signaux horaires lancés par l'observatoire anglais de Greenwich et l'observatoire naval des Etats-Unis ont donné lieu à une théorie d'après laquelle l'attraction lunaire agit à la surface solide de la terre une "bosse" mobile naturellement. En somme, la lune exercerait sur la partie solide de la surface l'attraction qu'elle exerce sur les masses liquides des océans. On sait que le fait des marées prouve cette attraction sur les océans. Par suite de la "bosse" mobile, Londres et New-York, par exemple, se trouvent à certains moments un peu plus éloignés qu'à d'autres.

Décrets rigoureux
en Turquie

Angora, Turquie, 27. (S. P. A.). — Le président Moustapha Kemal a signé des décrets rigoureux pour limiter la production et la vente de narcotiques en Turquie et pour assurer l'adhésion du pays aux accords de La Haye et de Genève sur les narcotiques.

Les accidents mortels

AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS DEPUIS QUELQUES HEURES

(Service de la Canadian Press)

Près de 400 personnes ont perdu la vie dans les accidents de toutes sortes qui se sont produits au Canada et aux Etats-Unis pendant la célébration de la fête de Noël. Un coup de grêle à Moweaqua, dans l'Illinois, a causé 54 de ces pertes de vie. Les accidents d'automobiles ont fait plus de 200 victimes sans compter les milliers de blessés.

A Gananogue, Ontario, deux automobilistes se sont noyés dans un fossé où ils se sont trouvés pris sous leur voiture. Le nombre des morts s'élève à 9 en Ontario et à 5 en Nouvelle-Ecosse.

Feu M. Kenneth Gordon

M. Kenneth Gordon, adjoint de l'ingénieur des signaux du Canadien National à Montréal est mort le soir de Noël. Le défunt était âgé de 48 ans et était à l'emploi du Canadien National depuis 1923.

Jubilé d'argent

du R. F. Faustin

Au Mont-Saint-Antoine

Les Frères de la Charité célèbreront demain soir et toute la journée de jeudi à leur nouvelle maison de la rue Sherbrooke-est, le Mont-Saint-Antoine, le jubilé d'argent de la profession religieuse du Frère Faustin.

Le Frère Faustin a eu, à date, une carrière remplie. Né à Sorel le 7 septembre 1889, de feu J.-J.-O. Fortier, percepteur du revenu, et de Cécile Guèvremont, fille de feu le sénateur Jean-Baptiste Guèvremont, il entra au noviciat de Montréal des Frères de la Charité en 1905, fit son noviciat en 1906 et prononça ses premiers vœux en 1907. En entrant chez les Frères de la Charité, il suivit l'exemple de son frère, le Frère Burchard, et de son cousin, le Frère Romulus.

Le Frère Faustin fut tout d'abord envoyé à la maison de l'Angé-Gardien, à Boston. Il revint ensuite à Montréal jusqu'en 1912 alors qu'il fut nommé à l'Institut Saint-Antoine. En 1920 ses supérieurs le désignèrent à l'Académie du Sacré-Cœur de Sorel, mais il fut bientôt ramené à Montréal à l'Institut Saint-Antoine. Aujourd'hui il est au Mont-Saint-Antoine, 4781 Sherbrooke-est.

Demain soir il y aura une séance dramatique et musicale et jeudi grand messe d'action de grâces et autres cérémonies religieuses. Ce sera grand congé et la joie régnera dans toute la maison.

Prisonnier blessé

Un prisonnier de 27 ans, Georges Boucher, 224, rue Marie-Anne est, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, hier soir, vers sept heures, souffrant d'une fracture du crâne. Il était détenu au bureau de la Santé municipale et attendant son procès lorsque le gardien Johnston découvrit qu'il souffrait d'une blessure à la tête. Il l'interrogea et la blessée lui répondit qu'il avait glissé sur une allumette et s'était blessé en tombant sur le plancher en ciment. Le capitaine Tourville, prévenu, fit une enquête qui lui permit de conclure que le blessé n'était pas tombé mais qu'un autre prisonnier l'avait bien frappé. Boucher ne voulait cependant pas admettre cela.

Il y avait une dizaine de prisonniers dans la même cellule mais aucun n'a consenti à raconter ce qu'il avait vu de la chienne entre les deux inculpés.

À l'hôpital Saint-Luc, les médecins examinent le blessé aux rayons X aujourd'hui. Les détectives continueront leur enquête pour trouver la vérité sur cette étrange agression.

La vente des liqueurs en

Colombie - Britannique

Victoria, 27. (S.P.C.) — Le gouvernement de Colombie britannique a tiré de la vente des liqueurs et de la taxe sur les paris mutuels \$1,060,000 au cours des six mois terminés le 30 septembre dernier, comparativement à \$1,637,783 pour les six mois précédents. Le chiffre des ventes de liqueurs pour cette période n'a pas été révélé, mais on croit qu'il a été d'environ \$4,300,000 contre \$6,500,000 pour les six mois précédents.

Le présumé complice de Connelly

Après des recherches qui ont duré neuf jours, les détectives Brodeur, Coulombe et Bourdon ont arrêté hier soir, rue Craig, Robert Freer, 39 ans, le présumé complice d'Edward Connelly qui a tiré un coup de feu sur M. George H. Brown, lauréat de Westminster. Le prévenu a admis aux détectives qu'il accompagnait Connelly au moment de la tentative de vol à main armée. Lorsque les détectives l'ont arrêté, Freer passait rue Craig. Il n'a offert aucune résistance.

Courrier postal pour la Baie James

Un service postal spécial de maille sera envoyé sur les côtes Est et Ouest de la Baie James, Ontario, dans les localités suivantes: Albany, Attawapiskat, Rupert's House, East-Main, Fort-George.

Cette maille est pour tous les résidents blancs, missionnaires, catholiques et non catholiques, traités de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie Révillon Frères.

Cette maille est accordée par le ministre des postes et son organisation est confiée à M. John Ross, surintendant de district du service postal de North Bay.

Les finances de Montréal

Les recommandations des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs qui ont enquêté sur les finances de la ville de Montréal, sera discuté à l'Assemblée du conseil municipal, demain après-midi. Des copies du résumé ont été préparées et seront distribuées aux échevins demain matin.

On y voit diverses recommandations: perception de la taxe foncière au 1er mai, perception de la taxe d'eau en septembre. Le budget serait préparé au cours du mois d'avril, en sorte que l'année fiscale serait de mai à mai, avec perception au début de l'année.

L'élection aurait lieu le 1er lundi de mars, afin que l'administration nouvelle entre en fonction pour la nouvelle année fiscale. On abolirait le poste de trésorier de la Cité pour créer celui de directeur des finances. Ce dernier aurait à la fois juridiction comme trésorier et comme contrôleur des finances. Le poste de contrôleur disparaîtrait pour faire place à celui de vérificateur de la Cité.

Mort du R. Père Honoré Houle, C.S.V.

LE DEFUNT ETAIT AUMONIER DU COLLEGE DE RAWDON

Le R. P. Honoré Houle, aumônier du collège de Rawdon, est mort subitement, dimanche avant-midi, à 11 h. 30. Il était né à Saint-Clet, comté de Soulanges, le 6 décembre 1862. Il avait fait ses études classiques au collège Bourget de Rigaud et était entré au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette en 1880. Il fut ordonné prêtre le 25 août 1895. Il fut pendant plusieurs années professeur à Rigaud et à Joliette, après quoi il fut nommé desservant de la paroisse de St-Joseph (Bordeaux) de 1901 à 1904. Il partit alors pour l'ouest canadien où il fonda l'orphelinat agricole de Saint-Joseph de Makinak (Manitoba) qu'il dirigea de 1904 à 1910. Plus tard, il retourna dans l'ouest diriger la même maison qui avait été transportée à Otterburn (Man.), à 35 milles de Winnipeg. Il y demeura de 1917 à 1921.

Il fut aumônier du collège de Berthier de 1915 à 1917 et aumônier du collège de Rawdon de 1922 jusqu'à sa mort.

Il laisse plusieurs frères et sœurs.

La dépouille mortelle a été transportée au noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, aujourd'hui. À 4 heures se fera la translation des restes à la chapelle où l'on récitera l'Office des morts.

Les funérailles auront lieu demain à 11 h. 30, dans la chapelle du noviciat, après l'arrivée des trains de Montréal.

Garage incendié à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 27. — Le feu a détruit hier matin un garage appartenant à la Compagnie de Transport de Saint-Hyacinthe, une automobile de promenade et cinq camions qu'il contenait. On évalue à \$12,000 les dommages causés par cet incendie dont on ignore l'origine.

Le propriétaire du garage, M. Paul Laframboise, était à Montréal au moment de l'incendie. Les pompiers ont travaillé pendant plusieurs heures pour empêcher l'incendie de se communiquer à l'académie Girouard située à côté du garage.

Cabarets de nuit en défaut

Obéissant à des ordres du directeur Fernand Dufresne, la police a visité toutes les salles de danse et les cabarets de nuit entre minuit et deux heures, dimanche matin, afin d'avertir les propriétaires que la danse et les représentations n'étaient pas permises. À sept endroits, la police a constaté que les ordres donnés par le directeur Dufresne la semaine dernière n'avaient pas été suivis et que la danse se pratiquait durant la messe de minuit. Dans chaque cas, la police a constaté l'infraction et les propriétaires de ces clubs et cabarets de nuit recevront des ordres de comparaitre devant la Cour du Recorder pour violation de la loi du dimanche.

Pie XI reçoit un cadeau de \$50,000

Cité Vaticane, 27. (S. P. A.) — S. S. Pie XI a reçu à l'occasion de Noël un cadeau de \$50,000 souscrit dans le monde entier.

M. Georges Oliver

M. Georges Oliver, ancien journaliste, a été nommé secrétaire de M. T. D. Bouchard, président de la Législature de Québec.

Charité et économie

Le mot d'ordre que donne le président de la Commission municipale aux municipalités de la province — Année difficile — Les emprunts

Dans le numéro de janvier du Bulletin Municipal, M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, écrit ce qui suit:

"Le bulletin municipal, avec ce numéro de janvier, entre dans sa sixième année.

"Il convient, en cette occasion, que l'offre, en mon nom, ainsi qu'au nom du personnel du département, mes vœux les meilleurs aux maires, aux échevins et conseillers, ainsi qu'aux officiers des municipalités de la province, avec lesquels nous avons toujours des relations si utiles.

"Durant l'année qui vient de s'écouler, le grand événement dans le domaine municipal, a été la création de la Commission municipale. Depuis huit mois déjà, cette commission s'est consacrée entièrement à rendre tous les services possibles aux corporations municipales, et scolaires qui sont sous sa juridiction, et je suis heureux de dire que nous rencontrons partout le meilleur accueil et la coopération la plus étroite de la part des autorités municipales et scolaires.

"L'année 1932 aura été une période fort pénible pour nos municipalités et l'année qui commence, tout en étant, nous l'espérons, la dernière de la crise qui sévit depuis 1929, sera tout de même difficile pour nos gouvernements.

"Avec les hommes publics les plus autorisés, nous devons recommander aux municipalités l'économie la plus sévère durant cette nouvelle année. Il faut, dans les villes surtout, faire de grands sacrifices pour secourir les nécessiteux — c'est un devoir moral, c'est un devoir d'humanité. Mais, en dehors des dépenses obligatoires de charité publique, la Commission municipale n'autorisera de nouveaux emprunts qu'après une enquête sévère et à bon escient. Le mot d'ordre sera: charité bien ordonnée et économie!

"Durant ces jours difficiles que nous traversons, nous avons besoin, plus que jamais, que la bonne entente, la confiance et la cordialité règnent partout dans les relations entre les municipalités et le département ainsi bien que la Commission municipale.

"Si ces relations amicales existent nous pourrions, les uns et les autres, faire de la bonne besogne et ensemble, avec un front uni, envisager et résoudre les problèmes si compliqués qui se présenteront en 1933."

La conférence indienne

ELLE S'EST TERMINEE SAMEDI DERNIER — MESSAGE DU ROI ET DISCOURS DE SIR SAMUEL HOARE ET DE LORD SANKEY

Londres, 27. (S. P. C.) — La conférence indienne s'est terminée samedi dernier, alors que les délégués ont entendu la lecture d'un message de Sa Majesté le Roi ainsi que des discours vibrants prononcés par Sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat pour l'Inde, et Lord Sankey, grand chancelier.

Sa Majesté s'est déclarée confiante de voir se resserrer les liens qui réunissent la Grande-Bretagne et l'Inde à la suite des travaux de cette conférence, car cette union est d'une importance capitale pour les deux peuples.

Sir Samuel Hoare a promis que l'on étudierait sérieusement l'appel à la clémence qui a été fait pour obtenir l'élargissement de Gandhi et des autres prisonniers politiques. La conférence, a dit Sir Samuel, a clairement défini sur quelles bases sera construite la nouvelle constitution indienne et elle a créé parmi tous les délégués — les délégués anglais comme les délégués indiens — un esprit de corps qui les a décidés à faire tout en leur pouvoir pour que la construction commence aussi tôt que possible.

Lord Sankey a exprimé ses regrets du fait que les travaillistes anglais et les nationalistes indiens n'avaient pas participé aux travaux de la conférence. Aux Indiens, il recommanda de travailler à obtenir l'organisation idéale, mais d'accepter pour le moment le projet pratique qu'on leur offre. Aux princes indiens, il a demandé de faire connaître sans tarder leur attitude vis-à-vis de la nouvelle législation centrale. Lord Sankey a terminé en disant que l'on a préparé une voie à une confédération et qu'il y a eu beaucoup plus d'accord que de désaccord à la conférence.

Le "Majestic" est en retard

New-York, 27. (S.P.A.) — Le Majestic, à bord duquel revient le premier ministre Bennett, n'arrivera à New-York que demain matin. On a reçu hier soir la nouvelle qu'à cause du mauvais temps le navire sera 24 heures en retard.

La navigation

Le "Rex" à la Havane et à Colon

Le Rex, de la Ligne Italienne, a quitté New-York samedi pour une croisière de neuf jours dans la région de Panama et à Cuba. Il porte plus de 500 passagers dans ses cabines de première classe. En plus d'être le plus gros et le plus rapide paquebot qui ait jamais visité les ports fixes pour son itinéraire, le Rex, selon les communiqués de la compagnie italienne, est aussi le navire qui accomode le mieux les passagers dans les croisières tropicales pour la bonne raison qu'il est pourvu d'une terrasse, d'un Lido, de piscines en plein air et d'un général qui favorise la vie en plein air et au grand soleil chaud du sud. Même pour les voyageurs qui le désirent, les repas peuvent être servis sur les ponts supérieurs en plein air.

Comme le port de la Havane ne permet pas à un tel navire d'avancer jusqu'à ses quais, le Rex jetera l'ancre dans la baie Matanzas d'où les voyageurs seront transportés par train spécial à La Havane où ils passeront le jour de l'an. Les passagers reviendront à New-York le 3 janvier au matin. Le capitaine Tarabotto aura le commandement du Rex.

L'"Empress of Britain" à Suez

L'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, qui fait une croisière mondiale, franchit aujourd'hui le canal de Suez, long d'environ soixante milles. Un navire aussi gros que l'Empress of Britain, 42,500 tonnes, doit payer \$43,000 environ en droits de passage. S'il porte des passagers, le prix est encore plus élevé. Dans le cas de l'Empress, il n'y a pas de passagers à bord, descendus qu'ils sont pour passer la Noël à Bethléem et à Jérusalem.

Mouvement des paquebots

L'Empress of Britain, ligne du C. P., parti de New-York, à Suez aujourd'hui.

Le Montcalm, ligne du C.P., parti de Liverpool, à Halifax samedi.

Le Lady Nelson, ligne du C.N., parti de Demerara, à Halifax aujourd'hui.

Le Lady Drake, ligne du C.N., parti de Halifax, à Demerara dimanche.

Le Montrose, ligne du C.P., parti de Halifax, à Liverpool dimanche.

L'Empress of Japan, ligne du C. P., parti de Hong-Kong, à Vancouver le 3 janvier.

Le Niagara, ligne du C.P., parti de Vancouver, à Sydney samedi.

L'Arangi, ligne du C.P., parti de Sydney, à Vancouver vendredi.

Le Majestic, ligne White Star, parti de Southampton, à New-York aujourd'hui.

Le De Grasse, ligne C.G.T., parti du Havre, à New-York demain.

En Afrique-Sud

LE SORT DU GOUVERNEMENT HERTZOG

Le Cap, 27. (S.P.C.) — Le sort du gouvernement nationaliste de M. Hertzog en Afrique-Sud n'est pas encore fixé en dépit d'une réunion du cabinet qui a duré plus de quatre heures. Les membres du cabinet doivent se réunir de nouveau aujourd'hui à Pretoria et les ministres travaillistes qui font partie du ministère doivent être présents cette fois. Le gouverneur Postou de la Banque de Réserve a été convoqué d'urgence hier et il a conféré avec le premier ministre Hertzog, puis avec M. N.-C. Havenga, le ministre des finances. À la suite de ces conférences, tous les employés de la banque qui étaient en vacances ont été rappelés.

La crise ministérielle actuelle a été provoquée par la rentrée dans la politique de M. Tielman Roos, qui vient de démissionner comme juge pour former un nouveau parti de coalition qui compterait et des membres du parti nationaliste et des membres du parti de l'opposition que dirige l'ancien premier ministre Jan Smuts.

Vient de paraître

"La Musique au Sanctuaire"

PAR EUGENE LAPIERRE

Le Dr Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire et organisateur de Saint-Jacques, vient de publier aux Éditions Albert Lévêque un ouvrage de 225 pages sur la musique religieuse et les habitudes de nos musiciens d'église.

L'ouvrage est original et l'auteur n'a pas hésité à faire une critique loyale de nos institutions musicales. Le franc-parler de l'écrivain relève encore la valeur du livre. Le dernier chapitre, Querelle de Lutrin, fera certainement du bruit. Il s'agit en effet de la trop célèbre querelle des signes rythmiques dont autrefois nous eûmes l'écho jusqu'à nos jours.

L'auteur rapporte aussi la discussion jusqu'aux origines de la musique actuelle et découvre au lecteur intéressé l'incontestable filiation grégorienne de la notation musicale et même des écoles de musique. Une autre découverte que cet ouvrage propose aux musiciens d'église et même aux fidèles, c'est la valeur lyrique du psaume, un des plus vénérables genres littéraires de l'histoire universelle, réservoir de lyrisme où Voltaire lui-même a puisé largement.

Le principal chapitre constitue sans doute une nouveauté en musicographie. Le style religieux et les moyens de le reconnaître. Grâce aux points de repère qu'il propose l'auteur, on peut à première vue et même à l'audition décider, à coup sûr, entre deux pièces lentes, laquelle convient aux prescriptions du Mode Proprio. En somme, un ouvrage utile et qui s'imposait depuis longtemps, un ouvrage religieux, vu la valeur esthétique de ce genre dans lequel tous les grands maîtres ont produit quelque chef-d'œuvre.

La Musique au Sanctuaire est en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

LA RADIO

RADIO-CAZETTE

Mardi, le 27 décembre

L'Heure provinciale

Concert, avec le concours de l'Orchestre Philharmonique de Montréal. Soliste: M. Bernard Piché (Prix d'Europe 1932):

8 hres, C. K. A. C. Causerie: Trois poétesses canadiennes, Mlle Eva Senécal.

8 hres 15 — Ouverture: "La Belle Galathée" — Suppée L'Orchestre Philharmonique de Montréal.

Directeur: M. Eugène Chartier. 2—Orgue: "Grande Fugue en Sol mineur" — J. S. Bach

M. Bernard Piché. 3—Orchestre: 3ème Symphonie — 2ème mouvement. "L'Angélus", Hadley

4—Caprice espagnol: "Marina", Espinosa

5—Orgue: Caprice Héroïque, Joseph Bonnet

M. Bernard Piché. 6—Orchestre: Danse Polonaise, Severn

L'Orchestre Philharmonique de Montréal.

8 heures: WABC. Les pianistes Fray et Braggiotti exécuteront: Feuillet d'album, de Liszt; Paradis, de Brown, et des pièces plus populaires.

9 heures 15: WABC. André Kostelanetz dirigera un programme de chant et de musique. Tommy McLaughlin, baryton, sera l'artiste d'honneur.

9 heures 30: WABC. Programme de mélodies californiennes sous la direction de Raymond Paige. Olga Steeb, pianiste de concert; Charlie Murray, Maria Alba, Wallace Ford, Marjorie Beebe, seront les artistes au programme.

10 heures: même poste. Chant par John Thomas, baryton, et orchestre sous la direction de Joseph Bonine.

À 11 heures: WABC. Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Ouverture de la Belle jardinière, de Mozart. Marche, de Tschakowsky; Paris et Hélène, de Gluck. Allegro vivace, de Mendelssohn. Sur les cimes, de Charpentier. Malaguena, de Moszkowski.

Mercredi, le 28 décembre

—12 h. 30, CKAC. Nouvelle causerie sur l'économie rurale et la vie du cultivateur, par M. Albert Rioux, président de l'Union catholique des Cultivateurs.

—6 h. 30, CKAC. Causerie par M. Gustave Lafleur, professeur au Collège Jean-de-Brébeuf, sous les auspices de l'Ecole sociale populaire. M. Lafleur parlera du communisme d'après l'encyclique "Quadragesimo Anno".

—9 heures, WEA. Concert symphonique wagnérien, sous la direction de M. Erno Rapee. Ouverture des Maîtres-Chanteurs; Prélude et autre extrait de Tristan et Yseult; Extrait du Crépuscule des Dieux; Ouverture de Tannhäuser.

—11 heures, WABC. Nino Martini, ténor, sera de nouveau au programme Columbia, accompagné par l'orchestre qui dirige Howard Barlow: A moi les plaisirs et O nuit d'amour, de Gounod; Fête bohème, de Massenet; Per la gloria d'adorazi, de Bononcini; Valse de la Belle au bois dormant, de Tschakowsky; Oh, promets-moi, de de Koven; Matin, midi et soir, de Suppé; Maria, Mari, de Di Capua.

A. A.

Postes locaux

MARDI, 27 DECEMBRE

CKAC

4.30 Clôture de la bourse.

4.45 Musique enregistrée.

5.00 Concert du Ritz-Carlton.

5.30 Montréal en parade.

6.00 Le trio de concert du Queen's.

6.30 Programme commercial.

7.00 Disques.

7.15 Musique de danse du Mont-Royal.

7.30 Musique et chant.

8.00 L'heure provinciale.

9.30 Concert du Ritz-Carlton.

10.00 Musique de danse du Windsor.

11.30 Musique de danse du Royal York.

12.45 Récital d'orgue.

13.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy. — Les résultats des parties de la N.H.L.

CFCE

4.45 Ligue de sécurité.

5.00 Orchestre de Chaumont.

5.30 Le cercle des cornes de bié.

6.00 Heure du orchestre.

7.00 Trio de concert George Bertet.

7.15 Mélodies.

7.30 Programme musical.

7.45 Le Château-Laurier.

8.00 Le tourisme.

8.15 Studio.

8.30 Emission commerciale.

9.00 Studio.

9.15 Programme musical.

9.30 Fanfare.

10.00 Danse.

10.15 Sketch.

10.30 Orchestre du Château-Laurier.

10.45 Orgue.

11.00 Résultats du hockey.

11.02 Nouvelles.

11.15 Orchestre et soliste.

MERCREDI, 28 DECEMBRE

CKAC

7.45 Le réveil.

8.00 Roland Gordon et Bill.

8.30 Le bon chœur française.

9.30 Mélodies populaires.

9.45 L'Association canadienne - française des aveugles.

10.00 Montréal en parade.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Musique militaire.

11.00 Poèmes symphoniques.

11.30 Sélections d'opéra.

11.45 Les artistes du théâtre Stella.

12.00 Rubin Kraemer, violoncelliste, et Gilbert Hill, pianiste.

12.15 Programme musical.

12.30 Cotes de la bourse.

12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. La femme et l'usine, par M. Albert Rioux.

1.30 Concert du Royal York.

1.30 Récital d'orgue du capitaine Dickinson.

4.30 Clôture de la bourse.

4.45 Musique enregistrée.

5.00 Théâtre des petits.

5.30 Montréal en parade.

6.00 Disques.

6.30 L'Ecole sociale populaire.

7.15 Les Légendes du Saint-Laurent.

7.45 Programme Dow.

8.00 Concert du Ritz-Carlton.

8.30 Emission musicale.

La Page Féminine

LETTRÉ DE FADETTE

Leur Noël

Un intérieur modeste, mais propre et confortable: il fait très froid dehors et pas bien chaud dedans. Le souper a été frugal... un souper de chômeur qui ne gagne rien depuis septembre.

Trois enfants entourent la jeune mère qui reprise des bas. — Tu dis, maman, que nous n'aurons pas un arbre de Noël, cette année?

— Oh! maman! — Pourquoi? — Maman! Tous ensemble protestent et implorent.

— Mes pauvres petits, écoutez bien, je vais vous parler comme à des grandes personnes pendant que papa est sorti. Vous savez comme il est triste de ne pas avoir de travail: tant que cela durera, nous serons pauvres: il faut ménager le peu d'argent que nous avons pour manger un peu et nous chauffer un peu. Un arbre de Noël, c'est un luxe impossible cette année! De vous en priver nous fait de la peine, allez! Aussi, je vous demande à tous les trois de ne pas augmenter le chagrin de votre papa en exprimant vos regrets devant lui. Ne parlez plus ni d'arbre de Noël, ni d'étrénnes! Faites généreusement ce gros sacrifice en demandant au petit Jésus de bénir enfin les démarches de votre père... Il vous exaucera, et l'année prochaine nous aurons un beau Noël!

La voix douce tremble un peu et les beaux yeux sont brillants de larmes retenues.

Les enfants ont écouté gravement et Jean, l'aîné, un bonhomme de dix ans, répond presque solennellement.

— Oui, maman, nous le promettons d'être bien raisonnables. Hein, les petits? Pas un mot de l'arbre et des étrénnes devant papa!... Mais avec toi, maman, pourrions-nous?...

— Oui, mes chéris, dites-moi toujours tout ce que vous voulez.

Ils retournèrent à leurs jeux, ce fut bientôt l'heure du coucher, et quand le père entra, les oiseaux dormaient dans leurs nids encore bien chauds. Le seraient-ils longtemps?

L'homme angoissé se posait la question en tremblant: les dernières ressources s'épuisaient rapidement.

Il ouvrit les lettres qu'il rapportait du bureau de poste et une exclamation fit accourir sa femme près de lui.

— C'est affreux, ce malheur! Anna est morte! — Mon Dieu! quand? — Hier... la pauvre petite mère! Elle avait bien raison d'avoir peur... c'était un pressentiment.

— Et le bébé?

— Et le bébé? — Lucien ne sait où le placer... car sa mère est paralysée... Je suppose qu'il le portera à la crèche... Pauvre petite Anna!

Et les larmes étouffaient sa voix, Anna était sa jeune sœur tendrement aimée et qui disparaissait si soudainement.

Tendrement, sa femme mit la main sur sa tête, elle était assise sur le bras du fauteuil.

— Mon Philippe! J'ai tant de peine avec toi!... si nous prenions le bébé? A la crèche! nous ne voudrions pas y voir un bébé à nous! Veux-tu me permettre de le prendre et d'en avoir soin?

Il l'attira à lui dans un grand geste de tendresse. — Tu es un ange! je n'aurais jamais osé te demander un tel dévouement. Mais je pense au surcroît de travail, à la dépense, pense que nous sommes à la veille de manquer de tout!

Accablé, il se prit la tête à deux mains et pleura.

— Non, non, cher, ne nous décourageons pas, c'est la dernière chose à faire! Et prenons l'enfant!... A chaque jour suffit sa peine, cela coûte peu de nourrir un si petit... et Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom nous bénira. Ayez confiance! Tu veux bien, n'est-ce pas?

Trois jours après, la veille de Noël, dans la soirée, une garde apportait le bébé.

Les enfants dormaient: ils ne se doutaient de rien, la maman leur réservait cette surprise. Ils s'étaient couchés bravement, cachant leur tristesse de cette veille de Noël si différente de celles des années précédentes. Après la messe basse qu'ils entendirent avec leur père, la mère, qui les attendait à la porte, les amena dans sa chambre près du berceau bien connu où dormait un tout petit bébé.

— C'est le vrai Zéru rendu ici! cria la petite Marie.

Les aînés, penché sur le bébé endormi, étaient surpris et ravis.

— Oh! fit Jean retrouvant la parole, c'est bien plus beau qu'un arbre de Noël, un vrai berceau et un bébé vivant!

Et ce fut un heureux Noël, un Noël qui fit se pencher les anges sur la charité et la pitié fraternelles de ces héros modestes faisant si simplement leur devoir en comptant sur Dieu pour les aider.

FADETTE

Nouveautés canadiennes

COURS D'HYGIÈNE DU Dr Bau-
dois. Beau volume de plus de 600 pages, format 6 x 9. Edition universitaire avec 27 gravures dans le texte. Préface du Dr L. de L. Harwood. Belle reliure pleine toile. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

POUR LA MÈRE ET L'INFIR-
MIÈRE par le Dr Gaston Lapierre. Comment prévenir les maladies des enfants. Manuel pratique de nuériculture pour guider celles qui ont la mission d'élever l'enfant. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Adoration nocturne

La convocation des adorateurs aux 40 heures de la maison-mère des Révérendes Soeurs Grises pour mardi, le 27, est remise au 30, le vendredi, à 8 heures.

Albert Dumas
Photographe

Nous informons que pour accommoder ses clients, son Studio, en plus des heures régulières, sera ouvert deux soirs par semaine, le vendredi et le samedi, de 7 à 10. — 306 est, rue Ste-Catherine, près St-Denis. Téléphonez à L'Ancester 5478.

Feuilleton du "Devoir"

Lyne aux Roses

par ANDA CANTEGRIVE

2 (Suite)

— A quelle distance est le château de Chauchanne? demanda Gérard au chasseur obséquieux qui lui offrait ses services sur le quai de la gare.

Un petit quart d'heure seulement... Il fallait descendre vers la ville qui s'allongeait plus bas des deux côtés de l'avenue, tourner sur la gauche à l'église et prendre, après le pont, la route de la Roche-Vendeix.

Gérard s'y engage résolument.

Par cet air frisque, hors de saison, la marche le délassait sur cette belle route découverte, close au fond par la masse avancée de la Roche-Vendeix qu'une poussée basaltique à campée jadis en sentinelle protégeait au flanc du Bozat. Dans le vallon creusé depuis La Bourboule jusqu'à Vendeix, le petit château s'apercevait bientôt à mi-côte, adossé au mont. Sans prétention historique, flanqué de deux tourelles, une large terrasse vitrée, tout autour, agréablement, le motif d'ornement.

Une question par mois

L'enfant au cinéma

On parle beaucoup de ce temps-ci de faire accepter de nouveaux films aux enfants de moins de quinze ans aux représentations cinématographiques. A supposer qu'on vous demande votre avis en votre qualité de père et mère de famille, de dirigeants ou dirigeants, de grands frères ou grandes sœurs expérimentés, qu'en diriez-vous? Trouvez-vous que les vues animées telles qu'on les présente dans les salles de cinéma sont une école de bonne éducation pour les enfants et leur confieriez-vous les vôtres sans inquiétude?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuillet. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 janvier prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudonyme.

Adresser tout envoi à la Page féminine, Le Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Mlle J. Métivier.

Le Devoir.

Mademoiselle,

Je vous soumetts mon humble opinion au sujet de l'enfant au cinéma. Cette question avait déjà été étudiée à notre Cercle d'étude, je l'ai adaptée et vous l'envoie, espérant qu'elle y sera bienvenue.

Vos concours nous intéressent, ainsi à notre cercle, le 18 dernier, un membre a résumé le plaidoyer en faveur de l'instruction de votre jeune fille issue d'une famille peu instruite.

Félicitations, mademoiselle, pour la belle tenue de votre page.

Le cinéma en soi n'est pas mauvais, c'est un progrès, un pas de la science dans le domaine des arts.

L'usage de ce bien est donc permis, c'est l'abus qu'il faut éviter, comme en toutes choses d'ailleurs.

Créé pour servir à la diffusion de la beauté saine, instructive et récréative, le cinéma a abandonné sa route et abuse de sa liberté; n'y aurait-il pas moyen de l'assainir, de le remettre sur la bonne voie?

C'est une tâche immense, mais réalisable si les catholiques veulent répondre au désir du Souverain Pontife qui a dit: "Ces puissants moyens de vulgarisation peuvent être, s'ils sont bien gouvernés par une saine doctrine, d'une grande utilité".

Il nous faut donc encourager ceux qui s'efforcent à promouvoir des spectacles vraiment éducatifs en créant, même au prix de grands sacrifices, des théâtres et des cinémas, où la vertu non seulement n'ait rien à perdre, mais au contraire, ait beaucoup à gagner".

Mais revenons à notre sujet: l'enfant au cinéma.

L'enfant, ayant pris goût au cinéma, désire y retourner aussi souvent que possible. Ce désir est naturel chez lui; en effet, à cet âge, tout arrive à son esprit par les sens, et là, il trouve la nourriture facilement assimilable, lui qui est avide de savoir, de comprendre. C'est le motif de sa course aux spectacles.

On parle beaucoup de l'introduction du film dans les écoles afin de graver plus profondément chez l'enfant les sciences étudiées au manuel, donc si le film était moralisateur, scientifique, historique, instructif, même honnêtement récréatif et amusant, il jouirait d'une bonne réputation et à juste titre.

Mais mon Dieu! il ne faut pas avoir vécu un siècle, ni être allé au cinéma tous les jours, pour avoir une opinion fondée sur la valeur morale du film actuel.

La plupart des compagnies cinématographiques se servent du film pour entasser l'or dans leurs goussets et ne se soucient guère d'avoir fait de ce merveilleux moyen d'éducation et d'instruction un vil instrument de dépravation, une école d'abaissement des mœurs.

Et alors ce cinéma corrompeur n'est appelé qu'à produire une influence absolument néfaste chez les jeunes qui le fréquentent.

Voilà pourquoi, à mon avis, jamais la loi ne sera assez sévère

VOLONISTE FRANÇAISE



Mlle Jacqueline Salomons, violoniste française qui gagna dernièrement le premier prix au Conservatoire de Paris, photographiée à son arrivée à New-York, le 20 décembre, à bord du Champlain. Elle doit donner une série de récitals à Boston, Providence et New-York.

quand il s'agit d'exclure les enfants de ces lieux.

Et je ne puis comprendre que ce qui est mal pour l'enfant seul, soit moins mal pour l'enfant accompagné d'un adulte. Est-ce cette présence qui fermera les yeux à l'enfant au moment malheureux où des scènes sans nom, parce qu'immorales et complètement fausses, viendront devant lui, exciter ses sens et réveiller ses mauvaises passions; est-ce le fait d'être accompagné qui immunisera l'enfant contre la contagion morale des cinémas suspects?

Il est vrai que les parents obligés d'accompagner leurs enfants ou de les confier à une personne responsable sont moins pressés de les envoyer dans ces endroits.

Mais l'expérience n'est-elle pas là pour prouver qu'un grand nombre de pères et mères satisfaits de spectacles depuis leur enfance sont de piètres juges en matière cinématographique, et, bien souvent, conduisent aux yeux leurs enfants sans aucune inquiétude parce qu'eux-mêmes trouvent bonne la représentation donnée.

Voilà pourquoi le triste spectacle de parents démoralisant leurs enfants sans s'en rendre compte!

Que dire encore de l'éducation reçue par cette sorte d'images?

Je mets ici l'expérience de MM. les juges de la Cour juvénile, qui

ont constaté maintes fois, que les petits délinquants condamnés pour vol sont presque tous des victimes du cinéma.

En effet, que pense l'enfant devant l'image?

Il est reconnu que ce petit être saisit vite une situation, mais évalue son jugement peut-être le bien diriger?

Non, sûrement, l'image le frappe, l'obsède, charme son esprit et troublant son cœur; et le voici essayant de réaliser ce que son imagination échafaude.

Le film mauvais le rend nerveux, distrait et presque toujours, tue en lui le goût du beau, du vrai, du bon, du juste milieu. N'est-il pas trop souvent vu le vice triomphant, la vertu ignorée et méprisée, la vie sérieuse et normale presque toujours malheureuse et incomprise?

Comment alors se fera-t-il de l'idéal, aura-t-il foi dans l'avenir devant de tels spectacles?

Non, non, le cinéma tel qu'il est de nos jours, n'est pas bon pour la jeunesse, et souvent devrait être interdit même aux adultes.

Si donc les honnêtes gens savaient mettre en harmonie constante leur vie pratique avec les principes de leur vie morale, les producteurs de films cinématographiques y penseraient à deux fois avant de lancer à travers nos villes et villages leurs oeuvres démoralisantes.

B.-E. MONETTE, institutrice, Valleyfield.

Mots en chaîne
Solution au No 1, paru le 23 décembre

FRICHTI-AROMATE
AIS-AU-D-OR-BOG
RALER-JET-GUANO
R-ALDEE-AGENT-I
ALMEES---RAISIN
GA-VEAU-MATE-SE
O-ME-URUBU-SI-S
-SU---ANE---LU-
C-ET-OTES-AI-T
LI-RASE-HAAG-RA
ETRAVE---PRONER
N-AIOEU-PERRE-T
CORNU-TRI-HANAU
HIE-EU-U-EE-NEF
ESSARTE-INSPIRE

Nos contes historiques
Récit du Frère Martinus, E.C.

Voici l'histoire du plus grand gouverneur qui ait administré le Canada sous la domination française. Louis de Buade, comte de Frontenac, naquit dans le midi de la France, l'an 1620. Ses parents, de noble race, l'élevèrent dans l'amour de la patrie. Il exerça de bonne heure au maniement des armes; il n'avait que dix-sept ans quand il entra dans l'armée française.

agreste du pays d'Arvernes sa fiancée léguée; elle, austèrement, tenait sa parole, et sa jeunesse endeuillée se gressait sans doute en une tête-à-tête sans joie. Mais Gérard se rappelait combien autrefois elle avait fait rêver ses vingt ans romanesques, Jocelyne, l'originale héroïne d'un vrai conte d'amour.

Le petit quart d'heure montagnard s'allongea et le château ne se rapprochait pas.

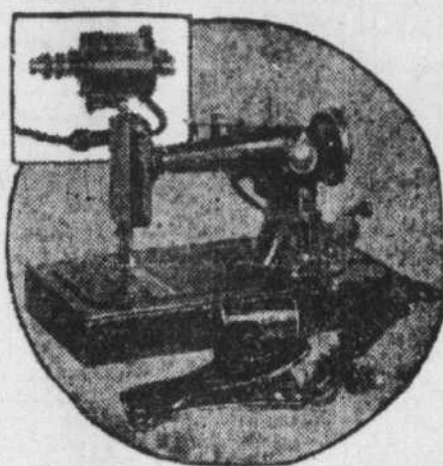
— Depuis sept années la Belle au Mont dormant attend peut-être encore! sourit le jeune homme. Et, une vieille femme passant, il l'arrêta:

— Là! Monsieur, sur votre droite, le premier chemin, vous rattacherez. — Pas très praticable, le chemin? — Si, si, on passait une ou deux fois le ruisseau, voilà tout... et il y avait des pierres!... Dame, l'hiver a été rude et les terres ébouées s'en souviennent encore...

Prolix, aimable, la bonne femme ne s'arrêtait plus, petite coiffe de béguine autour du visage ossifié, troué d'yeux vifs. Gérard remercia.

PLUS QUE 4 JOURS POUR PROFITER DE LA GRANDE VENTE PAR TOUT LE MAGASIN EATON

Machines à coudre électriques National "De Luxe"



Prenez une résolution dès maintenant que l'ouvrage de la maison sera plus facile l'an prochain. Venez voir une démonstration de la "De Luxe". Voyez comme il est facile de fabriquer vos propres robes, linge pour enfants et nombre d'autres choses.

En plus d'acheter à des conditions aussi favorables vous économisez presque douze dollars.

Avec moteur électrique Hamilton Beach, et protégé par la Garantie EATON "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Portant aussi une garantie de 10 ans de service.

En vente et en démonstration à tous les étages. Demandez à n'importe quel employé EATON. Si vous ne pouvez venir au Magasin, téléphonez à Plateau 9211 et un de nos démonstrateurs ira chez Vous.

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

3.75 au comptant
Le solde en 12 versements mensuels de 3.00.

LISEUSES

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le revêtir d'une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses:

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, médaillon cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir métis mosaïque, encadrements, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste... \$3.00

Beau cuir mét

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
 "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien déclassé les Américains

(Par X.-E. Narbonne)

Le Canadien a fait un beau cadeau à ses partisans la veille de Noël lorsque les Habitants ont blanchi les Américains de New-York par 4 à 0, au Forum, en présence d'une assistance malheureusement trop peu nombreuse. Le Bleu-Blanc-Rouge n'a pas seulement défait les hommes de Bill Dwyer mais il a déclassé, écrasé ses rivaux qu'il aurait dû battre par un résultat plus élevé.

Le résultat de la partie devrait être de 5 à 0, car Wildor Laroche a bel et bien compté sur la fin de la première période mais les arbitres Smeaton et Cameron ont refusé d'accorder le point bien que le juge des buts Bill Brousseau ait allumé la lumière rouge qui indique que la rondelle a pénétré dans les filets. Les deux arbitres étaient à ce moment-là distraits et ne virent pas le mouvement de la rondelle et refusèrent le point qui était mérité par le club canadien-français. La plupart des spectateurs, pour ne pas dire toute l'assistance, ont vu la rondelle pénétrer dans les filets pour en sortir aussitôt et lorsque les arbitres reversèrent la décision du juge des buts ce fut une protestation générale, mais rien n'y fit et la rondelle fut remise au jeu près de la ligne bleue des visiteurs.

Nous comprenons qu'un arbitre qui croit que la rondelle a frappé le poteau du filet puisse, s'il en est convaincu, ne pas accorder le point, mais lorsque l'officiel ou les deux sont endormis sur la glace ou qu'ils songent aux cadeaux qu'ils vont recevoir de Jour de Noël et qu'ils n'ont pas connaissance de ce qui vient de se passer devraient-ils se rapporter à la décision du juge des buts et nous croyons qu'il est temps que les règlements de la Ligue Nationale soient changés afin d'accorder plus de pouvoirs à ceux qui ont pour mission de décider si la rondelle a pénétré dans les filets et si le point a été compté légalement. Il y a quelques semaines le Montréal a été favorisé d'un point grâce à la décision des arbitres qui avaient encore cette fois-là inversé la décision du juge des buts.

Un autre incident se produisit lorsque Willie Brousseau alluma la lumière et soutint que le point avait été enregistré par le Canadien. L'un des joueurs des Américains ne s'est pas gêné pour insulter Willie Brousseau en se servant d'un langage injurieux à l'adresse de l'officiel canadien-français, et cela en présence de Cooper Smeaton. L'arbitre de samedi fera-t-il un rapport au président Calder? Nous l'ignorons, mais afin que la tête dirigeante n'ignore pas ce qui s'est passé samedi soir nous mentionnons l'incident et nous prions M. Calder de demander un rapport à M. Brousseau si Smeaton néglige de le faire. M. Daigault était insulté de la même façon par Dick Irvin l'an dernier ou l'année précédente et l'insulteur des Canadiens français dut payer une forte amende. La même chose devrait s'appliquer au joueur des Américains.

La joute de samedi ne fut pas une brillante exhibition de notre sport national mais la partie fut excitante et permit à nos porte-couleurs de s'afficher supérieurs à leurs rivaux et la victoire des hommes de Newy Lalonde était bien méritée. Tous nos joueurs se sont mis en évidence mais la plupart des points du Bleu-Blanc-Rouge furent enregistrés par nos hommes de défense. Burke compta le premier point, Silvio Mantha le deuxième et Leduc le suivant tandis que le dernier point du Bleu-Blanc-Rouge fut enregistré par Morenz sur une passe de Joliat. Morenz, Joliat et Gagnon eurent deux "assists" samedi et firent du beau travail sur l'attaque. Ils furent d'ailleurs bien secondés par Léprieux, Laroche, Georges Mantha et Giroux. Armand Mondou souffrait d'un genou et ne put prendre part au jeu.

George Hainsworth fut merveilleux dans les filets du Canadien et notre défense fut très solide. Après l'incident de la fin de la première période les juges des buts Brousseau et Quevillon refusèrent de rester derrière les buts et les arbitres nommèrent Jack Fyon et Charlie Porteous comme remplaçants.

Alignement des équipes:

Canadien	Américain
Hainsworth	Worters
S. Mantha	Dutton
Burke	Ayres
Morenz	Himes
Joliat	Wassie
Gagnon	Sheppard

Substituts: Canadien: Leduc, Carson, Léprieux, Laroche, Mondou, Gaudreau, G. Mantha, Giroux, Armand, Brydget, Dutkowski, McVeigh, Martin, Filmore, Patterson, Phillips, Jackson, Starr.

Arbitres: Smeaton et Cameron.

Première période

1-Canadien, Burke (Morenz, Joliat, Gagnon)	5.55
Punitions: Wassie, Gagnon.	

Deuxième période

2-Canadien, S. Mantha (Gagnon)	11.20
3-Canadien, Leduc (Morenz)	16.31
Punitions: Wassie, McVeigh, Ayres, Dutkowski, Patterson (10 minutes).	

Troisième période

4-Canadien, Morenz (Joliat)	.17
Punition: Ayres.	

Rangers bat le Montréal

New-York, 27. — Les Rangers de New-York ont repris la tête de la section américaine dimanche soir lorsqu'ils ont triomphé des Maroons de Montréal par un résultat de 2 à 0 dans une joute disputée au Madison Square Garden.

Les deux points enregistrés pour les locaux ont été faits par Ben Cook sur des lancers faits à trente pieds des filets de Flat Walsh. La glace était molle ce qui rendit le jeu lent mais la partie n'a pas manqué d'être intéressante et quatre mille personnes ont été témoins de la victoire des protégés de Lester Patrick.

Alignements et sommaire:

RANGERS	MAROONS
Altenhead	Walsh
Selbert	Wentworth
Johnson	Conacher
Boucher	Smith
W. Cook	Northcott
F. Cook	Ward
Subs: Rangers: Somers, Dillon, Murdoch, Keating, Asmundsen, Pettenger, Heller, Brennan.	
Subs: Maroons: Plaxton, Trotter, Haywood, Brydson, Duguid, Robinson, Bellemore, Wilcox.	
Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.	

Pas de point.

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Les Sénateurs ont annulé

Ottawa, 27. — Bien que la joute de samedi soir entre les clubs Ottawa et Boston ait duré 70 minutes les deux équipes ont été impuissantes à s'assurer la victoire et durent se contenter d'un verdict nul par un résultat de 1 à 1.

Conney Weiland a compté le point des visiteurs, tandis que Nelson Stewart a évité une échec aux Bruins en enregistrant l'unique point des visiteurs. George Owen et Lionel Hitchman étaient absents de l'alignement du Boston, ce qui affaiblit grandement l'équipe du gérant Ross.

Alignements et sommaire:

BOSTON	OTTAWA
Thompson	Beveridge
Shore	Smith
Galbraith	Shields
Stewart	Stewart
Barry	H. Kilrea
Clapper	Finnigan
Subs: Boston: Oliver, Lamb, Beattie, Burch, Chapman et Jervis.	
Subs: Ottawa: Starr, Toubey, Galt, Cox, W. Kilrea, Bourgeault, Forslund, Howe et Milks.	
Arbitres: Jerry Laflamme et Charlie Din-smore.	

Pas de point.

Punition: Burch.

Deuxième période

1-Ottawa: Weiland 2.35

Punitions: Cox, H. Kilrea, Galbraith.

Troisième période

2-Boston: Stewart 12.05

Punitions: Oliver, Starr.

Temps supplémentaire

Pas de point.

Punition: aucune.

Arbitres: Jerry Laflamme et Charlie Din-smore.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Blanchissage pour Chicago

Détroit, 27. — Les Ailes Rouges de Détroit ont enregistré leur deuxième blanchissage de la saison dimanche soir lorsqu'ils ont vaincu les Esperviers Noirs de Chicago par un résultat de 4 à 0.

Les locaux se lancèrent résolument à l'attaque dans la période initiale et réussirent à compter trois points tandis que le dernier but a été enregistré dans la période de fin de la partie pendant que les visiteurs furent constamment tenus en respect.

Alignements et sommaire:

CHICAGO	DÉTROIT
Gardner	Roach
Graham	Evans
Abel	Young
Barry	Goodfellow
Jenkins	Carson
McFayden	Emms
Chicago: Rommes, Thompson, Gotsellig, Couture, Bostrum, March, Sub. Detroit: Wiseman, Lewis, Voss, Aulie, Sorrell, Hay, Buswell, Gallagher.	
Arbitres: Mallinson et Dalgault.	

Première période

1-Détroit: Young 6.38

2-Détroit: Goodfellow 11.20

3-Détroit: Voss 14.06

Punitions: Jenkins, March, Sorrell, Goodfellow et Cook.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Evans 2, Jenkins, Graham, Emms, Couture.

Troisième période

4-Détroit: Carson 11.33

Punitions: Emms, Cook.

Arbitres: Mallinson et Dalgault.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

Deuxième période

Punitions: Johnson 2, Wilcox.

Troisième période

1-Rangers: F. Cook 1.56

2-Rangers: F. Cook 18.11

Pas de point.

Arbitres: Mike Rodden et Art Duncan.

Première période

Punitions: Selbert, Conacher, Somers.

'Quelques réactions nécessaires'

M. Arthur Laurendeau prononce à la radio une vigoureuse causerie

M. Arthur Laurendeau a fait samedi soir, sous les auspices de la St-Jean-Baptiste de Montréal, une causerie radiophonique fort intéressante que les circonstances nous faisons ici le journal de trois jours — nous obligent à résumer.

M. Laurendeau a d'abord dit sa satisfaction de la récente manifestation des Jeunes.

Dans le beau manifeste, a-t-il dit, que la jeunesse canadienne-française vient de lancer à tous les échos de la province de Québec, on lit cette phrase: "C'est à un vaste labour intellectuel, littéraire, artistique, scientifique, économique, national, que nous, les jeunes, sommes conviés par les exigences de notre temps". Nous applaudissons de toutes nos forces à un programme qui confond en un seul faisceau les revendications nationales, artistiques et littéraires. Un peuple qui tient sa littérature et son art propres, tient son âme et peut défier les puissances conjurées de l'ignorance et de la haine. Cette réaction de la jeunesse est d'autant plus urgente que l'empire américain était plus pressante, et qu'à l'aide de formules utilitaires, on était en train de gâcher les prémices de notre originalité. Sous le voile des considérations pratiques ou du snobisme mondain, se cachait une vaste entreprise d'anglicisation. Beaucoup, parmi les nôtres, croyaient au réalisme d'un bilinguisme parfait. Beaucoup de salonnards crurent à l'anglicisation comme à un raffinement; or, il se trouve que le goulaf parfait chez nous est précisément le jeune homme issu des familles et des écoles où l'abdicat nationale est la règle; et comme les abus sportifs viennent généralement renforcer le crétinisme de ces hybrides, la faillite de ce régime intellectuel est aussi claire que le soleil de midi et révèle une absence complète de positivisme. On avait promis aux notes un entente économique beaucoup plus efficace, s'ils consentaient à se bourrer d'anglais. Or, après des années de ce régime, ils font l'amère constatation que le prétendu porteur d'eau qui indignait nos fiertés, est devenu un authentique et véridique porteur de brigue, de ciment ou de mortier au service de l'étranger. Ceux qui chez nous se portent le mieux intellectuellement et moralement ne sont pas des produits du bilinguisme intégral, comme l'appelle Minville, mais des fruits de la culture française et latine à laquelle s'est rajoutée, s'est superposée plutôt, la langue anglaise. On est en train de faire une Babel du cerveau des jeunes Canadiens français où le sens et la racine des mots, en sautant d'une langue à l'autre, produisent la confusion, cette confusion mentale, ennemie de la pensée et de l'action. Comment s'opérera la réaction dans le domaine artistique et quelles en sont les conditions? Je voudrais en quelques phrases résumer une situation complexe et que notre position géographique complique davantage. Une race ne s'épanouit complètement que dans la littérature et l'art. Pour prendre conscience de lui-même, de sa valeur, des forces animatrices, des puissances d'ordre, de beauté et d'héroïsme qui s'agitent en lui, dont il est le dépositaire et dont il doit travailler à étendre le règne, rien ne vaut pour un peuple comme la vie intellectuelle. Dans ce miroir où il se reconnaît lui et ses aïeux, les traits ancestraux deviennent un modèle, un impératif de persistance, de continuité. Les Canadiens français ont-ils, dans le concert universel des races, un accent caractéristique? Ont-ils acquis, au contact des choses et des hommes, une forme de sensibilité

qui soit neuve et fraîche et dont l'âme du monde s'enrichirait? J'en suis absolument convaincu. On en trouvera la théorie dans la *Naissance d'une race* de M. l'abbé Lionel Groulx et la pratique dans quelques rares oeuvres littéraires et musicales.

Types littéraires

Mais, par une unanimité assez troublante, toutes les oeuvres qui ont une flamme ou un reflet paraissent inspirées par le petit peuple des humbles. Serait-ce donc que le type canadien-français est complètement déformé, dans la riche bourgeoisie. Tous les étrangers qui ont su capter une parcelle de notre originalité, sont allés la chercher chez l'anonyme et simple paysan de nos campagnes et je me rappelle très bien qu'Edmond de Nersis, quelque temps avant sa mort, songeant à faire un roman, avait fixé son choix sur une petite bourgeoisie campagnarde.

Toutes ces jeunes filles à papa qui circulent dans le luxe et la mode américaine, n'offrent pas le moindre intérêt à l'observateur ou au psychologue. Elles ont trahi l'âme des ancêtres et ne savent plus exhiber que des moeurs empruntées à l'étranger, au lieu de modeler avec amour et en elles-mêmes le type français adapté aux circonstances de temps et de lieu. Elles ont arboré les pires abus de l'americanisme. Nos jeunes artistes devront se détourner d'elles, s'ils veulent faire oeuvre durable et saine. Des buveuses de cocktails, des fumeuses de cigarettes et des danseuses de jazz, ne seront jamais des muses accordées au rythme de la pure pensée française. Or, la femme, mère, épouse ou amie, reste toujours la grande inspiratrice de l'homme. Mes artistes, ou écrivains qui m'écoutez, ne vous laissez pas éblouir par l'éclat des apparences. Si vous voulez connaître l'âme de votre race, allez vers le bon peuple ou la petite bourgeoisie de chez nous; et si ce contact vous est refusé par les circonstances, faites effort sur vous-mêmes, tournez-vous vers le passé, vous trouverez bien au fond de votre mémoire héréditaire de ces aïeux au coeur tendre et fort, aux yeux meurtris de douleurs et multiples maternités, issues d'une race fine et nerveuse qui retiennent et ramassent dans leur façon de sentir tout l'essentiel, tout le pathétique, toute la suavité de l'éternel féminin et de la grâce française.

Du seul point de vue artistique, le mariage mixte, conséquence de l'anglomanie, est une calamité qui mêle les hérédités les plus contradictoires et introduit dans l'esprit de l'enfant des germes de division et d'éparpillement. Quand un jeune homme fuit au fond de lui-même deux entités aussi hostiles que l'empirisme anglo-saxon d'une part et la logique gréco-latino-catholique d'autre part, se disputent ses énergies intérieures, qu'en résulte-t-il sinon un affaiblissement de la personnalité? Dans la dernière partie de sa causerie, souhaitant la naissance d'un petit journal qui flagellerait tous les snobismes, M. Laurendeau a fait appel à toutes les bonnes volontés de "réaction". "Chacun dans notre métier, dans notre milieu, s'est-il écrié, appliquons la réaction du Français intégral, préambule d'un vaste mouvement artistique"; puis il a rendu un émouvant hommage aux musiciens dévoués qui, sous sa direction, travaillent dans l'*Orphéon de Montréal* à leur perfectionnement artistique.

Le message de Noël de S. S. Pie XI

Le Souverain Pontife proclame l'année jubilaire pour marquer le 19e centenaire de la mort de Notre-Seigneur, les douze mois qui s'écouleront du 2 avril prochain, dimanche de la Passion, au 2 avril 1934, fête de Pâques — Une trêve dans les pourparlers d'armements, de réparations, de dettes, etc.

Cité Vaticane, 27 (S.P.A.) — Dans un message au monde, en la fête de Noël, le Souverain Pontife proclame l'année jubilaire pour marquer le 19e centenaire de la mort de Notre-Seigneur les douze mois qui s'écouleront du 2 avril prochain, dimanche de la Passion, au 2 avril 1934, fête de Pâques. En cette année jubilaire, dit, en résumé, le Souverain Pontife, non seulement le monde ne devrait pratiquement pas entendre parler de conflits, d'antagonismes, de manque de confiance, d'armements, de réparations, de dettes, de paiements, de moratoires, d'insolvabilité, d'intérêts économiques et financiers, de misères particulières et de misères sociales, mais il devrait prêter l'oreille aux paroles sur la haute spiritualité, sur la vie et les intérêts des âmes, sur la dignité et le prix que le sang du Christ a données aux âmes, sur la fraternité de tous les hommes divinement unis par le même sang.

Le «Saint-Père» fait remarquer qu'il a consulté des spécialistes pour déterminer si l'année qui commencera dans quelques jours est bien celle du 19e centenaire de la Passion et de la Résurrection et qu'il constate que, malgré l'autorité d'aussi grands noms que ceux de Bellarmin, saint et docteur, et de l'historien Baronio, la plus grande probabilité indique bien 1933. Il ajoute que toutefois il sera tenu compte de la thèse en faveur de 1934 par le fait que l'année jubilaire s'étendra de 1933 à 1934. Les instructions pour l'observance de ce jubilé seront publiées au commencement de l'année prochaine.

Au début de son message, qui est destiné au monde bien qu'il soit tout d'abord adressé aux cardinaux, le Saint-Père, suivant une vieille coutume, indique les plus grandes afflictions et les plus grandes joies qu'il a éprouvées au cours de l'année. La situation religieuse en Espagne, au Mexique et en Russie est demeurée son principal sujet d'affliction. Le Souverain Pontife a aussi déploré les différends de diverse nature qui se sont produits entre peuples et Etats, la continuation, sinon l'aggravation, de la crise économique. Ses principales joies ont été: les congrès eucharistiques de Dublin, l'accroissement des missions, l'extension à tous les pays du monde de l'aide à la hiérarchie que constitue l'action catholique et les exemples d'héroïsme et de fidélité — souvent poussée jusqu'au martyre — d'évêques, de prêtres, de religieux et de religieuses, et aussi de simples fidèles.

(Nous publions dans quelque temps une traduction autorisée du message de Sa Sainteté).

Félicitations à M. l'abbé Albert Benoit

Lors de son assemblée régulière de décembre, la section Saint-Nicolas de la Société Saint-Jean-Baptiste a adopté une vote de félicitation à l'occasion du 35ème anniversaire de la prise de M. le curé Albert Benoit. Des vœux de bonheur et de santé afin de lui permettre de continuer encore longtemps son apostolat dans notre paroisse, faisaient partie de la résolution.

Un livre étonnant

Libeth BURGER, Mémoires d'une sage-femme, traduit de l'allemand par M. H. D., in-12 de 396 pp., éditions "Marriage et famille".

Un livre étonnant! On l'a cru écrit par un prêtre. Mais l'auteur, en tête de la 40e édition allemande, proteste qu'elle est bel et bien une vieille sage-femme, une vieille "tante aux cigognes", comme on dit là-bas, qui, pendant quarante ans, a pratiqué dans un gros bourg et mis au monde le joli total de 2,283 bébés.

Dans ces conditions, vous pensez que d'observations elle a pu faire, dans l'intimité de combien de milieux elle a pénétré, que de joies, de douleurs, de misères, de drames elle a cotoyés. Chacun de ses chapitres pourrait fournir le sujet d'un roman, d'une nouvelle ou d'une pièce de théâtre.

Mais cette variété dans l'émotion, qui rend son livre si prenant, n'est pour l'auteur qu'un moyen très secondaire. Elle porte en soi une âme trop profondément chrétienne pour s'arrêter à ce jeu littéraire.

Ce qu'elle veut, c'est agir sur d'autres âmes, les éclairer, les diriger, les aider. Chacun de ses récits apporte un "cas" qui oblige à réfléchir et qui comporte son enseignement.

Avec une charmante simplicité, tout familièrement et rondement, mais clairement, nettement, implacablement, la vieille Libeth met son lecteur et sa lectrice en face des difficultés matérielles de la vie familiale, des problèmes les plus délicats de la morale conjugale et de ses exigences, des redoutables conséquences qui s'attachent à la violation de ses lois, des erreurs trop fréquentes dans l'éducation des enfants, et de beaucoup d'autres questions encore.

Pratiques ou théories médicales contraires à la morale chrétienne, tares physiques héréditaires, ignorances de l'hygiène, misères morales de la vie des usines et des ateliers pour les femmes et les jeunes filles, égoïsmes individuels et sociaux, révolte des affamés, ravages des mœurs nouvelles (divorce, unions sans mariage, mariages sans naissances), autant de sujets que ses récits abordent nettement et sur lesquels sa plume expose sans réticences l'enseignement catholique.

L'imprimatur mentionne que ce livre "ne convient qu'aux personnes averties". Puissent toutes les mères chrétiennes le connaître, et, avec elles, toutes celles qui, pour n'être pas mères encore, n'en doivent pas moins compter parmi ces "personnes averties".

L'industrialisation de la Russie

Le président du conseil des commissaires du peuple de la République soviétique laisse prévoir un ralentissement dans le second plan quinquennal

Moscou, 27. (S. P. A.) — Il semble bien que l'industrialisation de la Russie soviétique va se ralentir avec la mise en exécution du second plan quinquennal. C'est du moins ce que laisse prévoir la déclaration de D. G. Sulimoff, président du conseil des commissaires du peuple de la République soviétique russe socialiste fédérée, celle des sept républiques constituant l'Union soviétique qui compte 92.7 pour cent de la superficie totale et 70 pour cent de la population totale, à l'effet que les placements de l'Etat en 1933 seront de 3,000,000,000 de roubles de moins qu'en 1932. L'Etat n'augmenterait son capital cette année que de 18,000,000,000 de roubles, alors qu'il l'a augmenté de 21,100,000,000 en 1932 et de 16,100,000,000 en 1931.

Le rapport de Sulimoff déclare que l'on continuera encore cette année à développer les industries du charbon, de l'acier, des machines, des transports et à pousser la socialisation de l'agriculture, mais il n'annonce pas de grandes constructions sur une large échelle, comme ce fut le cas avec le premier plan quinquennal. On s'occupera plutôt d'augmenter la productivité des usines existantes et d'abaisser le prix de revient. On développera aussi des industries de seconde importance pour le plus grand bien des consommateurs. En somme, on considère que le plan quinquennal a créé la base sur laquelle s'appuie une industrie soviétique qu'il ne reste plus qu'à développer.

Le comité exécutif central de la République soviétique russe socialiste fédérée doit se réunir le 12 janvier pour adopter un plan détaillé pour l'année 1933. Le comité exécutif central de l'Union soviétique, qui est en quelque sorte le Parlement rouge, devait se réunir le 10 janvier pour adopter un plan qui s'appliquerait à tout le pays, mais la session a été remise au 20 janvier.

Mgr Marin retourne en Chine

L'administrateur apostolique de Sûchow a quitté Montréal dimanche soir

Mgr Marin, administrateur apostolique de Sûchow, supérieur des Jésuites missionnaires canadiens en Chine, a quitté, dimanche soir, Montréal pour son pays de mission. Il s'embarquera à Vancouver le 31 décembre, à bord de l'*Empress of Russia*. Pendant son séjour de deux mois au Canada, Mgr Marin a fait de la bonne besogne. Il a fait connaître sa Mission à de nombreux auditoires, a donné plus de soixante conférences, visité un grand nombre de nos collèges classiques, écoles et communautés religieuses. A tous, il a dit la joie, l'enthousiasme, les consolations du missionnaire travaillant à l'évangélisation des âmes païennes; mais il a aussi fait connaître les difficultés matérielles qu'il rencontre dans cette oeuvre d'apostolat. Un territoire trois fois grand comme le diocèse de Montréal est confié aux soins des missionnaires jésuites canadiens. Mgr Marin a divisé cet immense territoire en trois sections: Sûchow oriental, Sûchow central, Sûchow occidental. Les missionnaires ont à convertir quatre millions cinq cent mille païens, 55,526 catholiques, plus 19,000 catholiques doivent recevoir les secours spirituels, que nécessitent la connaissance et la pratique de leur religion. 22 missionnaires prêtres seulement et 3 Frères coadjuteurs s'emploient actuellement à ce travail de conversion et de ministère paroissial.

Ecoles, catéchuménats, dispensaires, service paroissial, courses, apostoliques, etc., la tâche est lourde. Aussi Mgr Marin a fait appel au zèle apostolique de religieuses canadiennes: une communauté s'est offerte généreusement à fournir des sujets. Il espère trouver d'ici quelques mois des Frères enseignants pour son petit séminaire.

Mgr Marin part content de sa visite au Canada: il a vivement apprécié la générosité de coeur et l'esprit missionnaire qui se manifeste de plus en plus chez nous. Il compte sur les prières et les amours canadiennes pour lui alléger un peu la dure mais consolante besogne qu'il s'en va retrouver en Chine.

Tous ceux qui ont eu le plaisir de rencontrer Mgr Marin se rappelleront avec joie cette figure sympathique, encore jeune malgré la longue barbe noire qui s'essaye vain à le vieillir. Ils garderont surtout avec émotion le souvenir d'un apôtre énergique, d'un missionnaire au zèle entraînant.

Les élections doivent avoir lieu au scrutin secret, à moins que le vote ouvert n'ait été prescrit par règlement, approuvé par les électeurs.

Le conseil peut: Ordonner la tenue de deux ou plusieurs bureaux de vote.

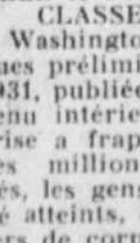
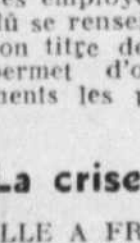
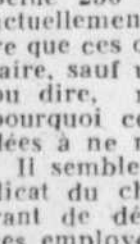
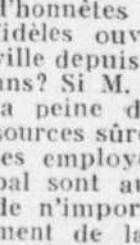
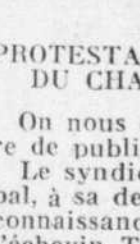
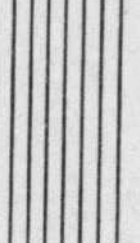
"Revue des Lecteurs octobre 1932". Au comptoir \$1.00, par la poste, \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Les élections doivent avoir lieu au scrutin secret, à moins que le vote ouvert n'ait été prescrit par règlement, approuvé par les électeurs.

ELLE A FRAPPÉ TOUTES LES CLASSES

Washington, 27. — Les statistiques préliminaires du revenu de 1931, publiées par le bureau du revenu intérieur, montrent que la crise a frappé toutes les classes. Les millionnaires, les hauts-salariés, les gens de faible revenu ont été atteints, de même que des milliers de corporations dont les gros profits se sont mués en déficits.



DUPUIS

Plus que 4 jours d'achats avant le Jour de l'An

Magasinez le soir si vous ne pouvez venir durant le jour car nos magasins sont ouverts jusqu'à 10 heures tous les soirs d'ici au jour de l'An.

Petites toilettes très parisiennes



Pour fillettes de 10 à 15 ans. Valeur de 4.98 — Spécial, chacune

Ce sont véritablement des répliques de robes importées de PARIS que nous offrons à un tel bas prix avant les FÊTES. Une occasion d'acheter une jolie toilette pour la fillette. Crêpe de soie de texture très fine, collet et manchettes en crêpe de soie de teinte apparaillant celle de la robe. Ceinture et boutons de fantaisie. Quatre modèles illustrés ci-dessus. Choix de rouge vin, brun africain, marine et vert. Manches longues ou bouffantes.

Au deuxième (De Montigny)

2.98



Belle verrerie à deux prix spéciaux

Verres à liqueurs, porto ou sherry, chacun

.10

Verres gobelets, coupes à champagne, chacun

.12½

Absolument tel qu'illustré. Beau verre clair et bien taillé de jolis dessins. Toute maîtresse de maison pourra s'enorgueillir de ces verres sur une table immaculée, car ils ont toute l'apparence et le fini des verres plus chers.

Commandez par téléphone PLateau 5151 — Local 202

REMISEZ VOTRE AUTOMOBILE

dans un garage chauffé "Amherst Autodrome" si vous devez demeurer plus que 60 minutes dans nos magasins. Un chauffeur viendra chercher votre voiture et vous la ramènera moyennant la somme minimale de \$5.

Adressez-vous au portier, rue De Montigny.

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, 1er et 2nd dir. géral. Armand Dupuis, sec.-trés.

Une réponse à M. Trépanier

PROTESTATION DES EMPLOYES DU CHANTIER MUNICIPAL

On nous communique, avec prière de publier, la note suivante: Le syndicat du chantier municipal, à sa dernière assemblée, a pris connaissance de la sortie de M. l'échevin Trépanier contre les employés du chantier municipal. Les membres ont déclaré que M. Trépanier leur a lancé une accusation gratuite et non fondée.

Pour quelques cas particuliers de vol — comme il s'en présente dans toute industrie — comment le leader du conseil peut-il laisser passer le doute sur des centaines d'honnêtes pères de famille et de familles ouvrières à l'emploi de la ville depuis cinq, dix et même vingt ans? Si M. Trépanier s'était donné la peine de se renseigner à des sources sûres, il aurait constaté que les employés du chantier municipal sont aussi honnêtes que ceux de n'importe quel autre département de la ville et de n'importe quelle industrie privée.

Une enquête impartiale, auprès des chefs des divers départements qui font affaires avec le chantier municipal, aurait aussi appris à M. Trépanier que les employés de cet endroit sont des ouvriers compétents, soucieux des intérêts de la cité, et responsables d'épargnes importantes pour celle-ci. Ces éparques pourraient encore augmenter si l'on accordait moins de contrats à des compagnies particulières, pour des travaux que ceux-ci pourraient accomplir avantageusement.

Si M. Trépanier avait voulu pousser son enquête au delà du chantier même, il aurait constaté qu'à peine 250 employés y travaillent actuellement. Il aurait eu la preuve que ces ouvriers gagnent leur salaire, sauf un ou deux, et il aurait pu dire, mieux que quiconque, pourquoi ces exceptions sont gardées à ne rien faire.

Il semble aux membres du syndicat du chantier municipal qu'avant de déprimer publiquement ces employés, M. Trépanier aurait dû se renseigner, d'autant plus que son titre de leader du conseil lui permet d'obtenir les renseignements les plus précis.

La crise aux Etats-Unis

Washington, 27. — Les statistiques préliminaires du revenu de 1931, publiées par le bureau du revenu intérieur, montrent que la crise a frappé toutes les classes. Les millionnaires, les hauts-salariés, les gens de faible revenu ont été atteints, de même que des milliers de corporations dont les gros profits se sont mués en déficits.

IL FAUT UNE MONNAIE BILINGUE AU CANADA BILINGUE

Pour répandre cette vérité et la faire triompher, servez-vous du timbre en caoutchouc ci-contre sur votre papeterie, vos enveloppes en particulier.

1 timbre en caoutchouc fr. 25 La douzaine \$2.50 port en plus

Le Devoir — Librairie

430 Notre-Dame Est, Montréal.

Les pertes subies à la Bourse et dans les autres spéculations ont été quatre fois aussi fortes que les profits. Les revenus des corporations ont été les plus bas depuis les années d'avant-guerre.

Des rapports reçus 1,455,007 étaient taxables, et 1,661,310 ne l'étaient pas. Des 493,293 rapports reçus de corporations, 170,683 déclaraient un revenu net, et 269,704 démontraient que la corporation n'avait pas eu de revenu net. En 1922, 269,430 corporations avaient un revenu net, et 186,591 avaient des déficits.

Les revenus nets des individus contribuables à l'impôt sur le reve-

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARBour 1241.



A GENEVE — M. Matsuoka (debout), représentant du Japon à la réunion spéciale de la S.D.N., pour étudier le rapport Lytton sur le problème manchou, plaide la cause de son pays.

LEURS ÉTRENNES



L'année a vu se fermer bien des vies, et le bon vieux Curé, en ce matin du 1er de l'an, n'est pas sans y songer en formulant ses vœux.

"N'oublions pas, dit-il, ceux qui ne reçoivent pas d'étrénnes! Bien des pères, mères, frères et sœurs, pour voir du moins une image des sourires et des joies d'un cher absent, feraient un cadeau au premier inconnu..." Et c'est pour eux, les absents, qu'il tend la main, pour leur faire l'offrande de la messe.

N'est-ce pas évoquer une pratique touchante que celle des étrénnes de ce bon vieux Curé? Rien de ce qui contribue au culte des morts ne nous laisse indifférents. Notre Société professe ce culte jusque dans les nombreuses messes qu'elle fait chanter, au cours de l'année, pour tous ses membres défunts.

Demandez notre prospectus

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE FRAIS FUNÉRAIRES

Jos. Jeannotte, Prés. L.-Eugène Courtois, Gér.-Général

Tél.: PLateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST. MONTREAL

G. 6. (Droits réservés, 1932).